Novembre 2010 • Mensuel

Charleroi

Magazine

La saga de l'anneau

Carte blanche

Paul Hermant
Chroniqueur à la RTBF

Je ne me souviens pas des travaux du ring de Charleroi. Par exemple, de la construction de ce viaduc au-dessus du Viaduc, je ne garde aucun souvenir. C'est étrange. C'est pourtant là que je prenais le tram 85 pour rentrer à La Docherie. C'est à cet arrêt-là qu'un jour, tandis que je me tenais fort mal, les pieds sur la banquette, les fesses sur le dossier, un gendarme tout rouge arrêta fissa son véhicule, tous freins crissant, et, s'apprêtant sans doute à me verbaliser, m'interpella en ces termes : « Chez vous aussi, on s'assied sur les chaises ? ». L'affaire se termina une fois que je lui eus répondu que oui, effectivement, on faisait comme ça. Il regagna sa voiture, claqua la portière, fulmina et se promit, je pense, de formuler dorénavant ses admonestations de façon plus claire et beaucoup moins nerveuse.

Aujourd'hui, évidemment, personne ne s'assoirait plus comme ça sur un banc public… Il faut dire que nous étions juste après mai 68 : le monde allait changer de base et les horloges de sens. Car voilà bien l'étrangeté de l'année 1968 : on fit tout à l'envers, on commença par la fin et l'on finit par le commencement et Charleroi que l'on crut longtemps à l'écart des événements du Quartier latin fit pourtant la preuve éclatante de sa participation à la désaliénation des mœurs et du monde. On fit en effet cette année-là, le rêve d'un ring routier, d'une ceinture urbaine, qui désengorgerait le centre de la ville et fluidifierait une circulation pourtant encore balbutiante, ce qui était devancier et en effet anticipateur. Mais, comme l'on était donc en 68, l'on conçut un réseau routier où la circulation se ferait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cette idée proprement révolutionnaire fut une première et d'ailleurs aussi une dernière : aujourd'hui les rings tournent dans le sens adéquat et permettent, par ailleurs, une circulation à double sens. Car à Charleroi, on le remarquera, tout le monde tourne, certes, mais dans la même direction. Il y a autre chose, avec cette ceinture. Le souci de l'élévation de la région de Charleroi qui s'était déjà manifesté par l'édification de terrils se prolongea par cela : par un ring qui permettrait de voir le monde de haut. Comme si, toujours, on devait renverser la mine, relever la tête et tenter d'apercevoir derrière les fumées la lumière de l'avenir. C'est pour cela sans doute aussi que l'on choisit pour nommer cette nouveauté autoroutière un mot américain. On aurait pu dire ceinture, on préféra « ring », plus moderne, plus prometteur. Ce n'est pas rien, ce mot. Cela dit aussi la boxe, le combat, le k.o. Cela dit surtout qu'à Charleroi rien n'a changé, finalement, et que les lutteurs sont toujours à l'intérieur.

Chroniqueur à la RTBF, autrefois matinal, désormais vespéral ;
Initiateur, avec d'autres, des opérations "Villages roumains" et "Causes communes" ;
Originaire de Charleroi ;
Invité du festival Livresse en octobre dernier.

Charleroi senior

Si vous êtes retraité ou pré-retraité et que vous désirez partager des moments conviviaux autour d'un loisir, vous avez la possibilité de participer aux activités encadrées par des animateurs expérimentés.

Pour vous les faire connaître, le service du Troisième Age de la Ville de Charleroi publie un magazine. C'est ***« Charleroi Senior »****, un mensuel qui suggère mille et une façons d'occuper votre temps libre, ainsi que des conseils et astuces.*

Si vous êtes domicilié dans l'entité de Charleroi, vous l'obtiendrez ***gratuitement*** *chaque mois sur* ***simple demande au 071/86 55 57*** *ou en envoyant un mail à l'adresse loisirs.seniors@charleroi.be*

N'hésitez pas à contacter le service du Troisième Age pour tout renseignement si la perspective de faire la connaissance d'autres seniors vous tente !

info 3 info 3

Sommaire

> Actualités
4 Porte des Arts ;Ville sportive
5 Reportage

> A la une
6 Ring : pourquoi t'es comme ça ?
7 Et vous le trouvez vraiment moche ?

> Comprendre ma Ville
9 Mouchards pour la bonne cause

> Aménager
10 Le cas de panneaux LED
11 La fin du permis de lotir
12 Plan d'ancrage : du neuf !

> Apprendre
13 Salon, initiations, formations

> Vivre
14 Taxes
15 Focus sur les Hamendes
16 On n'achève pas les chevaux
17 Du nouveau en ville

> Entreprendre
18 Bonnes nouvelles pour demain
19 Front pour la sidérurgie

> Préserver
19 Avertissements... avec frais
20 Nouveaux lauréats aux Propy d'or

> Découvrir
22 Trois centenaires au musée
23 Mochélan : sous les « pavés », les mots

> En images
24 Livresse ; Dexter d'ici ; portes ouvertes

> Se divertir
25 Chapeau Michel !
25 Déjà Noël ?
26 Dix rendez-vous

> Tribune
28 Carte blanche aux groupes politiques

> Agenda
30 Spectacles, loisirs, conférences,...

> 6 - 8
Le Ring, une saga de l'anneau comme un mariage de raison

> 10
Et pour faire ceci, il faut un permis ?

> 14
Taxes : adaptations, créations, ajournement, etc.

> 19
Charleroi centreville déménage et se relance

> 20
Mesures d'office : si tu ne viens pas à la propreté, la propreté ira à toi (et à tes frais !)

> 23
Un patrimoine scolaire ignoré parce que trop vu

Charleroi Magazine est distribué de septembre à juin, le week-end le plus proche du 15 de chaque mois.

Charleroi Magazine

– Éditeur responsable : Jean-Jacques Viseur, place Charles II à 6000 Charleroi.
– Rédaction : Pierre Burssens, Pascal De Maeseneire (Rédacteur en chef).
– Collaboration : Jacques Demol, Paul Simon, Franco Megetto, Luc Daussaint (agenda)
– Contact : charleroi.magazine@charleroi.be – Tél. : 071/86 66 25

– Mise en pages : Sabine Giloteau.
– Photos : Luc Denruyter, Mireille Simon.

Le magazine communal CHARLEROI MAGAZINE est une réalisation de la Division Communication de la Ville de Charleroi.
– Tirage : 100.000 exemplaires distribués gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville de Charleroi.

Plus sage mais aussi belle

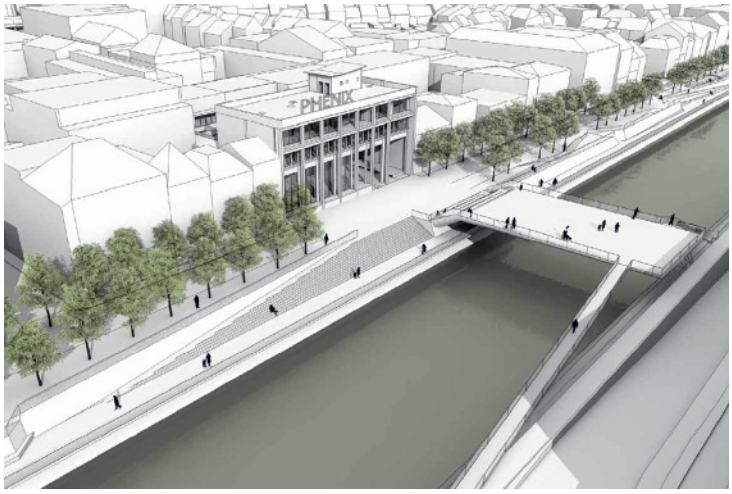

Moins extravagante, mieux intégrée et pas plus coûteuse. Telle est la nouvelle version de la Porte des Arts suite à la rupture de contrat du lauréat initial.

Après un nouveau tour de piste entre les trois bureaux d'architecture encore en lice pour la réalisation du centre de l'image, la passerelle et l'aménagement des quais, la Ville a finalement désigné le projet de L'escaut & V+ dirigé par Olivier Bastin à qui Charleroi doit déjà l'extension très réussie de son Musée de la Photographie.

Le bâtiment sera beaucoup plus sobre que celui imaginé par Angelo Doré. La structure de la façade sur les quais sera d'ailleurs fort peu modifiée. La volonté, autrefois argumentée par la Ville, de poser là « un geste architectural fort » disparaît donc avec son concepteur et le constat de son coût prohibitif.

La vocation du lieu est inchangée : ce sera l'image sous toutes ses formes

Par rapport au premier projet, les salles de cinéma passent du sommet au pied de l'édifice, la façade arrière à la rue Léopold est plus travaillée et la passerelle sur la Sambre s'élargit pour devenir esplanade. Par contre, on conserve l'idée d'une percée qui traverse l'infrastructure pour en faire un lieu couvert mais ouvert.

La vocation du lieu est inchangée : ce sera l'image sous toutes ses formes, traditionnelles et modernes comme la galaxie des jeux vidéos qui fascine les geeks et dans laquelle les plus jeunes baignent tout naturellement. L'animation du lieu fait l'objet d'un appel à projet voté au Conseil communal d'octobre afin de désigner un gestionnaire.

Très différent du premier, ce projet n'en est pas moins séduisant. Les mois perdus pour cette seconde désignation font toutefois naître des craintes légitimes sur le respect des délais fixés par l'Union européenne pour bénéficier des subsides promis. L'échevin de l'Aménagement Eric Massin affirme pourtant que ce chantier sera bien clôturé en juin 2012, sans supplément de coût. Le bureau L'Escaut s'y est formellement engagé. Demeure aussi la menace d'un recours du bureau d'étude évincé.

On le voit, aucun des grands chantiers de redéploiement de Charleroi n'est simple : depuis trois ans, les incertitudes, embûches techniques, administratives, et obstacles politiques s'accumulent autour de chaque projet. Gageons qu'en 2016, lorsque toutes ces initiatives auront finalement transformé Charleroi envers et contre tout à force de détermination, on en rira comme on rit parfois a posteriori des épreuves douloureuses que nous impose la vie. ***PDM***

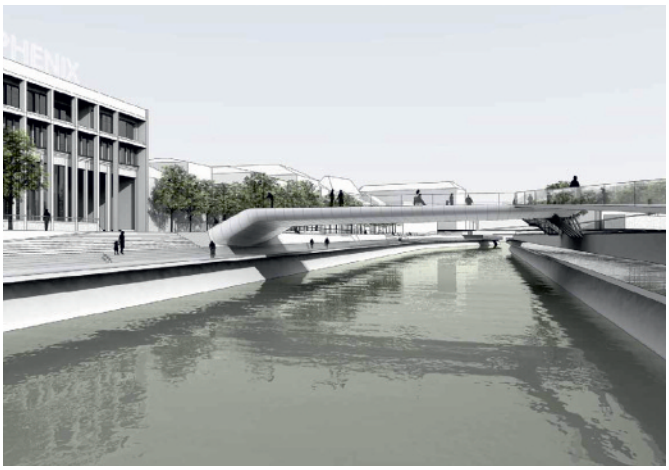

Ville européenne du sport en 2012 ?

Depuis 2001, l'Association des Capitales Européennes du Sport (ACES), liée à la Commission Européenne, décerne des labels à des villes européennes afin de promouvoir l'éthique sportive et le sport comme facteur d'intégration sociale et de bien-être.

Outre une « Capitale européenne du sport » qui doit compter plus de 500.000 habitants, neuf villes « moyennes » se voient attribuer le titre de « Ville européenne du sport ». Charleroi a posé sa candidature et a reçu la visite d'une délégation venue juger sur pièces. Ces experts ont rencontré plusieurs présidents de clubs, découvert le Spiroudôme et le centre de formation de basket-ball à Jumet et l'école de jeunes d'Action 21 (futsal) ; ils ont apprécié la structure entièrement bénévole du Black Star (rugby) et le Centre de médecine sportive de Monceau. De sérieux atouts auprès de ACES qui cherche justement à promouvoir la santé, l'intégration par le sport et l'amateurisme.

Le 30 novembre prochain lors d'une cérémonie organisée à Bruxelles, nous saurons si les arguments carolos ont séduit les responsables de l'association européenne.

Et Fête du foot en 2018 ?

C'est le vendredi 2 décembre que l'on saura si la Belgique et la Hollande accueilleront la Coupe de Monde de football en 2018 avec, dans ce cas, de grandes chances d'accueillir deux ou trois matches à Charleroi. Seules des nations européennes restent en lice : outre le duo belgo-hollandais, celui formé par l'Espagne et le Portugal ainsi que l'Angleterre et la Russie. Le vote qui se déroulera au siège de la FIFA à Zurich, est attendu avec d'autant plus d'impatience à Charleroi qu'il déterminera la capacité nécessaire du futur stade. ***PDM***

Quand la RTBF suit les policiers de Charleroi dans l'enfer des stups

L'ORA a déclaré la guerre aux dealers. Rien qu'en 2009, elle est à l'origine de 145 mandats d'arrêt et les saisies qu'elle a opéré ont fait perdre aux trafiquants un paquet d'argent. Une équipe de la RTBF les a suivi pendant un mois : le résultat dans *Devoir d'enquête,* sur la Une, le 24 novembre.

On l'appelle l'ORA, acronyme pour Observation-Recherche-Action, c'est la section stupéfiants de la police locale de Charleroi. Elle est composée d'une vingtaine d'enquêteurs chargés de la lutte quotidienne contre ce fléau urbain qu'est la drogue.

Jean-Christophe Adnet est journaliste au Centre de Production de Charleroi depuis 2005. Il y couvre l'actualité quotidienne et connaît donc les multiples facettes de la ville. C'est ainsi qu'il a été interpellé par les nombreux communiqués relatifs aux activités de l'ORA, la section stupéfiants de la police locale de Charleroi. *« Fermeture de coffee-shop, arrestations de dealers, on avait vraiment l'impression que ce service n'arrêtait pas. C'est ainsi qu'est née l'idée d'aller voir ce qu'il y avait derrière ces communiqués, d'aller débusquer le travail des hommes et des femmes derrière ces chiffres ».*

Jean-Christophe Adnet l'admet, il a d'abord voulu gagner la confiance des hommes de terrain avant d'aller glaner les autorisations auprès des autorités judiciaires. *« C'était notre premier challenge mais en fait, on a été accueilli comme on l'est rarement Ce fut une vraie rencontre ».*

Grâce à cette étroite collaboration et à cette confiance, l'équipe de la RTBF a pu suivre les équipes de l'ORA comme personne ne l'avait fait auparavant La plongée dans le milieu des stupéfiants de Charleroi est dès lors totale, saisissante. Les observations, les opérations qui sont souvent musclées, font entrevoir une univers impitoyable où les dealers, à peine arrêtés, sont immédiatement remplacés ; où le cynisme et l'argent facile côtoient la misère la plus noire, celle des toxicomanes et des dealers à la petite semaine venus du Rif marocain, victimes des filières de traite des êtres humains mais qui vendent de la mort sur les troittoirs et aux carrefours de la ville.

« J'ai été impressionné par la correction et le professionnalisme »

« Nous avions des contraintes techniques : il ne fallait pas que l'on puisse identifier les policiers que nous suivions, pour d'évidentes raisons de sécurité et d'efficacité mais je pense que nous sommes parvenus à rendre compte de l'aspect humain de ce métier. J'ai notamment été impressionné par la correction, le professionnalisme qui a toujours été le leur face à des dealers qu'ils interpellaient. On sait que tout le monde oublie, à un moment, les caméras : nos policiers, même lorsqu'ils avaient manifestement oublié qu'ils étaient filmés sont toujours restés très humains, et plus particulièrement lorsqu'ils étaient confrontés à des enfants, ce qui arrive régulièrement ». Devoir d'enquête emporte donc le téléspectateur dans le quotidien d'une vingtaine de flics de terrain motivés, responsables, conscients de leur responsabilité et complètement engagés dans un combat dont ils savent pourtant qu'il est loin d'être gagné d'avance. L'émission donne aussi la parole à deux de ces dealers, souvent jeunes, presque toujours sans papiers, traînés de leur Maghreb natal aux rues de Charleroi pour y devenir des marchands de mort. **FM**

Devoir d'enquête, Charleroi au bord de l'overdose, le mercredi 24 novembre 2010 sur la Une

En Bref…

Abattoir ouvert pour la Fête du Sacrifice le 16 novembre

La Ville de Charleroi met à la disposition des Carolos qui y participeront, des facilités pour l'abattage rituel pratiqué lors de la Fête du Sacrifice (Aïd-El-Kebir) à l'abattoir privé De Cock, place de l'Abattoir à Charleroi, ouvert aux pratiquants qui souhaitent faire abattre leur mouton dans le respect des rites et dans de bonnes conditions d'hygiène. Une convention et un subside communal à l'ASBL « Union de l'Islam » permettra de faire exécuter les sacrifices par des sacrifiants expérimentés.

La ville intervient ici dans le cadre de sa mission légale de garantir propreté, sécurité et salubrité à ses habitants. Au préalable, les pratiquants auront dû procéder, jusqu'au 12 novembre, à la déclaration d'abattage de l'animal auprès de la cellule « Police Administrative » de la Ville. L'accès aux lieux d'abattage ne sera autorisé que contre remise de ce récépissé, de la production de la carte d'identité et de la preuve du paiement effectué auprès de l'abattoir privé.

L'Agence fédérale pour la Sécurité de la chaîne alimentaire rappelle la réglementation en vigueur sur son site www.afsca.be **PDM**

La saga de l'anneau

Mis en service en 1976, il aura bientôt 35 ans. De nombreux Carolos n'ont donc pas connu leur ville sans Ring. En tout cas, pas en tant qu'automobilistes. Nous vous racontons son histoire, pas une love story mais celle d'un mariage de raison entre un ouvrage et ses usagers.

A la fin des années soixante, les voies menant à Charleroi (celui d'avant la fusion de communes) sont encore de longues rues et avenues bordées d'immeuble et déjà saturées par une circulation automobile en croissance permanente (et toujours pas stoppée). Les obstacles sont nombreux: carrefours avec et sans feux, tram en voirie, passages à niveau,... Les échanges entre pôles d'attraction sont difficiles. Une situation intenable pour le centre urbain d'une ville qui se prépare à jouer son rôle de métropole au cœur d'un arrondissement de 400.000 habitants!

En 1971, l'Intercommunale pour les Autoroutes de la région de Charleroi (I.A.C) se voit donc confier plusieurs missions dont celle de construire autour du centre-ville, un petit ring autoroutier relié à l'autoroute de Wallonie et à l'A54 venant de Bruxelles. Fameux défi!

« Finalement, ce n'est jamais qu'un grand rond-point! »

L'architecte et urbaniste Jean Yernaux va le relever en posant certains choix. D'abord, celui d'opter pour une rocade à sens unique, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. *« Dix ans plus tôt, j'avais esquissé une formule à double sens avec une entrée directe sur le boulevard Tirou. Elle n'a pas pu se réaliser, et ce n'est pas plus mal car elle aurait nécessité une plus grande emprise au sol, plus de démolitions et des feux des signalisation pour les inévitables croisements. Nous avons estimé que le sens unique serait plus simple et rapide, même avec une distance plus longue d'un point à un autre car c'est le temps qui importe. Le tour complet du ring fait 5,6 km. Finalement, ce n'est jamais qu'un grand rond-point! »* estime celui à qui l'on doit aussi la piscine Hélios et l'urbanisation de plusieurs quartiers centraux.

Le second choix a été fortement déterminé par la topographie de Charleroi, avec une Ville haute et une basse, intelligemment utilisée: le tracé et l'aménagement de la plupart des tronçons en viaducs a permis de sauvegarder les grands boulevards urbains. *« C'est différent à Bruxelles qui en a ravagé plusieurs. Mons a un peu copié Charleroi, même si on y emprunte plusieurs avenues historiques ».*

Trois quartiers ont particulièrement souffert de la création de la petite ceinture

Ce choix a évidemment un revers de médaille que ne nie pas Jean Yernaux. *« Plusieurs quartiers ont été saccagés par la pose de piliers ou le creusement de trémies. Ce n'est jamais agréable bien entendu car il y a parfois des drames humains derrière une expropriation ».* Trois quartiers ont particulièrement souffert de la créa-

IAC: missions accomplies!

L'Intercommunale pour les Autoroutes de la région de Charleroi (I.A.C) est créée en 1971 afin d'accélérer la réalisation de l'infrastructure routière de notre région, élément indispensable à sa vie économique au-dessus de laquelle les nuages ne s'amoncellent pas encore mais sont annoncés.

Constitué du Fonds des Routes, de la Province de Hainaut, de l'A.D.E.C (ancêtre d'IGRETEC formée de 44 communes, de l'industrie et plusieurs groupements professionnels) et des communes de Charleroi, Jumet et Marcinelle directement associées.

Outre la construction de la petite ceinture autour de Charleroi et celle de la grande ceinture autour de l'agglomération (R3), les missions qui lui furent confiées à l'aube des seventies consistaient en aménagement de dessertes industrielles, la future Route de la Basse-Sambre et le raccordement de Marchienne-au-Pont au R3. On peut constater qu'elle s'en est acquittée, souvent dans des délais qui laissent aujourd'hui rêveur.

Les travaux lourds en 1973, ici à la rue d'Assaut.

tion de la petite ceinture : la Broucheterre, la Villette et le quartier de Bousquetville où la rue d'Assaut a perdu une main et où la rue des Bouchers a été carrément rayée de la carte. L'habitué du café du Commerce a dû se consoler en disant qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs et que si c'est pour un mieux, mon bon Monsieur… S'il est resté une heureuse nature, cet habitué peut d'ailleurs se le redire aujourd'hui en contemplant les chantiers du métro et en attendant ceux de Rive Gauche.

Construit à la même époque, le centre Hélios comprenait la piscine olympique et une crèche devenue immeuble de bureaux quelques années plus tard. Sa conception architecturale monumentale a été pensée, par Jean Yernaux également, en regard des mégastructures de la petite ceinture. *« Il fallait des volumes de base importants étant donné la proximité des ouvrages aériens, et les façades devaient être quasi aveugles pour éviter depuis la piscine, la vue des viaducs »*

Autres choix cruciaux, ceux de la jonction avec la pénétration autoroutière venant de Bruxelles et de l'autoroute de Wallonie, construite sur l'assiette de chemin de fer désaffectée et le site de l'ancienne gare du Nord. *« Il existait une rupture entre Charleroi et Montignies. Nous avons pris l'option de recouvrir la tranchée et d'y créer un parc de 3 hectares et demi. A cet endroit, sous le parc et le rond-point Hiernaux, passent le ring, la pénétrante autoroutière et, en dessous, le métro »* explique l'architecte-urbaniste. Tout le quartier Nord a changé de visage.

Quant à l'exécution, elle fut rapide pour un chantier de cette ampleur nécessitant des interventions lourdes. Répartis en huit tronçons attribués à des entreprises différentes, les chantiers ont débuté en 1971 pour se terminer en 1975, à l'exception de la porte de Waterloo, entièrement en tunnel, terminée en 1976. Autres temps (fin d'un temps), l'argent public était disponible et permettait de tenir des calendriers serrés. Cet éclatement des chantiers explique que certains piliers soient en béton et d'autres en acier. Mais tous ont fait travailler l'industrie carolorégienne, très active à cette époque dans ces deux productions.

Au cours des années 70, notre région s'est dotée d'un réseau autoroutier fait d'anneaux concentriques et de dorsales express qui ont eu un effet structurant. *« Grâce à ce réseau, Charleroi a pris un nouveau squelette, une nouvelle ossature lui permettant de faire face à ses besoins internes et à son expansion tout en évitant l'asphyxie et la sclérose »* note Jean Yernaux. Parfois critiqué ou raillé, le ring est au cœur de ce réseau où il remplit pleinement sa fonction. C'est déjà pas mal.

PDM

Percée sous le boulevard Mayance où la mise en tunnel a évité aux riverains un trafic autoroutier intense.

Ring ma belle !

Comme tous les mariages de raison, les rapports entre la plupart des Carolos et « leur » ring sont fondés sur la nécessité et des considérations matérielles plutôt que sur la séduction. Et pourtant…

Marie-Noëlle Dailly a réalisé un reportage produit avec le B.P.S.22. *"Mon regard sur le ring est une étude documentaire urbaine à travers des prises de vues à côté, en dessous ou depuis un point plus éloigné"*

Chacun, à quelques exceptions près, reconnaît que la vie sans R9 serait impossible. *« Dans les années 50, il me fallait déjà plus d'une demi-heure pour venir de Gosselies à Charleroi »* se souvient un automobiliste, *« alors vous imaginez aujourd'hui avec dix fois plus de voitures ! »*. Les derniers comptages indiquent un flux de 60.000 véhicules par jour. On imagine mal les rues de la ville absorber cette circulation.

Son utilité n'est donc pas contestée mais des critiques visent ses options d'aménagement expliquées ci-contre. En 2008, un inspecteur général du SPW-Routes (ancien MET) le qualifiait de *« caricature vivante de la mobilité des années 60 »* et imaginait sérieusement la démolition de ses parties aériennes et l'utilisation de son emprise au sol comme boulevards urbains. La Ville de Charleroi est opposée à cette option. *« La conception du ring date de la période du "tout à l'auto". La mobilité s'est développée depuis, en tenant compte du ring. Il est dès lors impossible de le supprimer à cour terme »* tranche l'échevin de la Mobilité Paul Ficheroule.

« Les grandes structures sont aussi de grandes sculptures »

Même chez ceux qui l'utilisent chaque jour, c'est son aspect qui ne convainc pas. Pour dire les choses platement, de nombreux Carolos le trouvent moche. Plus techniquement ses structures sont souvent jugées « hors échelle ». A ces doutes plastiques, Jean Yernaux répond sur le même registre : *« Les grandes structures sont aussi de grandes sculptures »*. Elles constituent d'ailleurs l'image extérieure de nombreuses métropoles. Ce qui séduit dans les images Manhattan, Los Angeles ou San Fransisco deviendrait-il repoussant chez soi ?

Cette vision positive, de plus en plus d'observateurs l'adoptent. Lors d'un récent tournage à Charleroi, la productrice a insisté pour prendre des vues de la petite ceinture depuis le sommet d'une tour ; *« Du haut, on a l'impression d'être dans une grande ville »* commentait-elle. L'an dernier, le photographe français Bernard Plossu a centré une mission photographique sur lui. Cette démarche se répand parmi les artistes qui viennent à Charleroi ou y vivent comme Marie-Noëlle Dailly qui y a consacré un reportage. La beauté, dit-on, est avant tout

dans l'oeil de celui qui regarde. Ce regard est peut-être en cours de mutation.

Outre la vision sur le ring, on évoque aussi celle que l'on a depuis celui-ci. Ils sont nombreux à estimer que la découverte du panorama urbain depuis sa petite ceinture est la plus éclairante. Principalement parmi les architectes et les artistes, mais pas uniquement. *« Je conseille souvent aux visiteurs de faire le tour du ring, même en taxi, pour avoir une lecture complète et surprenante de Charleroi »* nous confiait Emilie Jacquy, membre du collectif Face B qui a publié un guide alternatif de notre ville.

« Il faut assumer le ring, s'en rapprocher, jouer avec lui »

Enfin, on reproche surtout au R9 le mal qu'il a fait autour de lui, les cicatrices laissées à vif sur plusieurs quartiers et leurs habitants. Là, le concepteur du tracé baisse un peu la garde : *« Des quartiers ont beaucoup souffert. Et c'est vrai, le ring pêche plus par l'indigence de ce qui se trouve en-dessous que par lui-même ».*

A ce constat, le bureau d'architecture Réservoir A constitué de plusieurs Carolos, propose également des réponses. *« Il faut assumer le ring, s'en rapprocher, jouer avec lui. Il ne peut pas rester un obstacle qui coupe la ville en deux, mais devenir plus perméable »* avance Georgios Maillis. Pour cela, il faut le détourner de manière positive. Comment ? En transformant les espaces résiduels qui se situent sous les structures portantes. *« Lorsqu'on regarde un peu les réalisations à l'étranger, on constate que les possibilités sont nombreuses : espaces de foires ou de marchés réguliers, programmes de bâtiments, parcs ou promenades incluant des structures de loisirs, des pistes cyclables… J'ai même vu une bulle destinée à des activité communautaires. Tout est possible, bien que le logement ne soit pas conseillé. Parfois, un simple traitement esthétique et un éclairage suffiraient comme on l'a fait près de la gare de Bruxelles-Midi, mais en général, il faut non seulement habiller mais aussi lui donner des fonctions et y créer une vie. Il doit devenir un élément urbain, au-delà de sa fonction première »* estime-t-il.

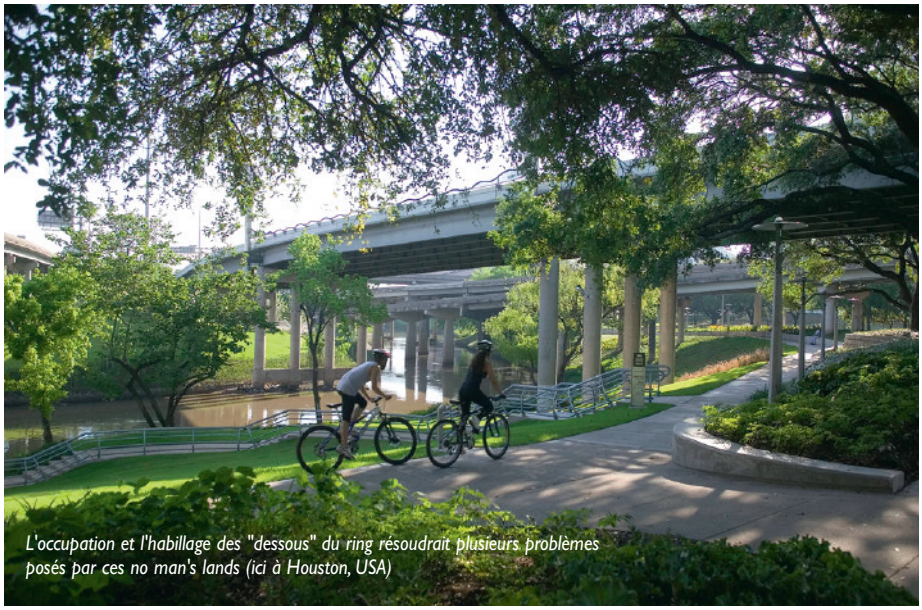

L'occupation et l'habillage des "dessous" du ring résoudrait plusieurs problèmes posés par ces no man's lands (ici à Houston, USA)

Presque toutes les entrées du centre de Charleroi sont sous les structures du ring. Et elles sont tristes ! Or, tous les urbanistes insistent sur l'importance des entrées de villes dans l'image de celles-ci. *« Au Viaduc, on peut se contenter d'une intervention esthétique, mais sur les quais, à la Villette ou près de l'Hélios, des fonctions urbaines manquantes peuvent être intégrées. Par exemple une promenade avec un skate park, une fonction urbaine vitale que demandent les jeunes citadins et qui fonctionne très bien dans une ville comme Anvers. ».*

L'échevin de la Mobilité est favorable à une occupation. *« Il faut faire preuve d'imagination. Mais une fois de plus, la Ville ayant peu de moyens financiers, la Région wallonne sera sollicitée. Le ring dépend de la Région, et des modifications sont envisagées avec elle, essentiellement pour les entrées et sorties. Par exemple l'aménagement d'une bretelle d'entrée dans le quartier dit du Rivage pour éviter le transit lourd sur les quais ».* Voilà pour les perspectives.

Si on fait le bilan à 35 ans, le Ring s'est rendu indispensable et acquiert un charme neuf aux yeux des esthètes. Il faudra trouver les moyens pour combattre les assauts du temps et être imaginatif pour convaincre ses contempteurs.

PDM

Ceci n'est pas une autoroute

Si la mise à bas du ring aérien n'est pas à l'ordre du jour, il serait peut-être intéressant de lui ôter le statut autoroutier. C'est ce que suggère le bureau d'architecture Réservoir A dans le cadre d'un schéma directeur. *« Ce statut oblige à conserver une large zone où l'on ne peut rien construire et cela crée des « no man's land », avec tous les désagréments que cela comporte. Sans cette zone non aedificandi, on pourrait coller des bâtiments et autres installations afin d'améliorer l'esthétique »* explique l'architecte Georgios Maillis.

Mais il n'y a pas que cela : *« Ce statut n'autorise l'accès qu'aux véhicules et y amène, par l'utilisation des GPS, une circulation de transit qui serait normalement dirigée ailleurs et qu'il faudrait inciter à contourner Charleroi par le périphérique R3 »* poursuit-il

Cette confusion est renforcée par la signalisation sur la A54, la E42 et le R3. « Les grandes villes allemandes, pourtant entourées de nombreux quartiers aux fonctions importantes, parviennent toujours indiquer clairement où se trouve le centre ville ; les indications « centrum » régulièrement répétées, ne laissent pas planer le doute » explique Jean Yernaux. De plus, l'indication des noms d'anciennes communes, sans préciser que l'on est toujours à Charleroi, brouillent l'esprit des visiteurs. *« Des indications comme ' Ring-Centre'seraient efficaces et utiles à ceux dont c'est la destination ».*

Optimiser le charroi et son utilisation par la géolocalisation

Depuis septembre, 320 véhicules du charroi de la Ville sont équipés du système de gestion telefleet. Objectif de l'opération : développer une véritable stratégie de gestion du charroi, incontournable pour faire fonctionner la Ville, et à terme, rationaliser de la manière la plus appropriée ce charroi et son utilisation.

Une préoccupation qui n'est pas récente, mais pour laquelle les solutions appliquées jusqu'ici ont montré leur limites. Ainsi, notamment, les « feuilles de route » qui devaient être remplies par les chauffeurs se sont avérées, à l'usage, très lourdes à utiliser et analyser.

2.500 000 km par an

« C'est ce qui nous a amené à rechercher un logiciel informatique pouvant suivre, tracer et contrôler les trajets des véhicules, explique Paul Ficheroulle, échevin en charge du charroi et de l'informatique, *d'autant que nous avons accepté un objectif ambitieux de diminution du charroi dans le cadre du plan de gestion. »* Une mesure qui se conjuguera à d'autres, comme un travail sur le « pooling » des véhicules et une limitation des frais de déplacements : *« la diminution du charroi ne pourra en aucun cas correspondre à une augmentation des frais de déplacements à rembourser pour l'utilisation de véhicules personnels,* souligne l'Echevin. » Quand on sait qu'une première évaluation sur les véhicules géolocalisés indique qu'ils parcourent environ 2.500 000 km par an, qu'on imagine les coûts de maintenance, d'amortissement et de carburant que cela entraîne, quand on sait qu'il s'agit d'une flotte très diversifiée, allant du transport de personnes aux véhicules techniques en passant par les machines spécifiques utilisées en voirie, on comprend le poids du charroi dans le budget communal et la complexité de sa rationalisation. Le système telefleet permet ainsi de situer la flotte de véhicules en temps réel, de suivre en détail l'itinéraire d'un de ceux-ci, s'il roule, est à l'arrêt, moteur coupé ou non. Il permet le contrôle direct et précis de l'utilisation d'un véhicule sur une ligne de temps interactive, de relever et mesurer l'utilisation de certains équipements (gyrophare, brosse d'une balayeuse), de déterminer et limiter une zone d'utilisation (pour un engin de chantier par exemple). Telefleet permet également une sécurisation de la flotte avec, si nécessaire, la possibilité d'immobiliser un véhicule à distance (tentative de vol). Côté gestion des données, le programme fournit un large éventail de rapports dynamiques et autant de types d'analyses.

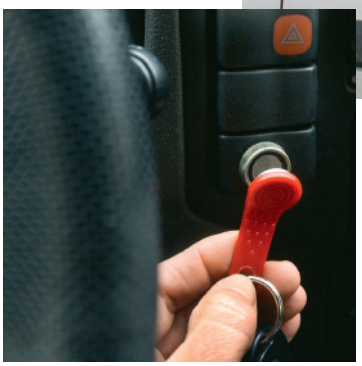

On espère 20 % d'économies

Un matériau qui devrait permettre d'optimiser l'utilisation et l'organisation du charroi, comme les tournées des véhicules « courrier » ou encore des camions de la propreté. *« On constate, par exemple, que des balayeuses qui nettoient après le marché dominical sont basées à Montignies-sur-Sambre. Le périmètre où elles sont véritablement actives se limite aux boulevards qui accueillent le marché en centre ville. Et puis, elles vont évacuer leurs boues à… Ransart. Par rapport à leur zone réelle d'activité, il est clair que les trajets sont à étudier, commente Paul Ficheroulle. La localisation de ces balayeuses est-elle la meilleure ? »* Charleroi est la première ville wallonne à adopter un tel système de géolocalisation à cette échelle, plutôt choisi jusque là par des entreprises privées disposant de grosses flottes de véhicules. Chez ces dernières, il permet des économies allant de 10 à 25 %. A la Ville, on espère atteindre 20 %. L'investissement nécessaire à l'équipement du charroi communal s'élève à 330 000 €…et a pu être réalisé grâce à des économies sur le carburant ! Quant aux voitures du Collège, elles ne pouvaient recevoir cet équipement du fait de leur leasing, mais leur kilomètrage est limité !

PB

Châssis, enseignes ou façades : n'oubliez pas le permis !

Les réglementations techniques sont rarement simples et celles relatives à l'urbanisme comptent probablement parmi les plus complexes. De plus, elles évoluent régulièrement. Normal que le citoyen éprouve parfois des difficultés à comprendre ce qu'il doit exactement solliciter.

Permis ou pas ?

Pour certains travaux comme la construction d'un nouveau bâtiment, il est évident qu'un permis d'urbanisme est obligatoire. Mais de nombreux actes de moindre ampleur en requièrent également un. Par contre, d'autres en sont dispensés ou ne nécessitent qu'une procédure allégée.

L'article 84 du CWATUPE[1] énumère la liste des actes et travaux soumis à permis d'urbanisme. Il est par exemple indispensable pour placer une enseigne de publicité, démolir une construction, transformer un immeuble existant, créer un nouveau logement dans une construction existante, modifier sensiblement le relief du sol, déboiser, modifier une façade, etc.

Lorsque l'on repeint une façade, un permis s'impose si on en change la couleur

Tout acte (même un travail de conservation et d'entretien) qui modifie l'aspect architectural d'un bâtiment est soumis à permis. Il est donc logiquement requis pour le remplacement de châssis dont l'aspect est modifié : matériau, division ou couleur. Lorsque l'on repeint une façade, un permis s'impose si on en change la couleur ou la texture.

Dans la plupart des cas, le recours à un architecte est obligatoire pour l'établissement des plans et le contrôle de l'exécution des travaux. En pratique, c'est lui qui introduit la demande de permis. Toutefois, certains actes sont dispensés du permis d'urbanisme ou du concours d'un architecte. Depuis 2005, d'autres actes de peu d'ampleur ne demandent qu'une simple déclaration d'urbanisme, moins contraignante et plus rapide.

A titre d'exemples, les piscines, car port, étangs et clôtures sont **dispensés de permis** moyennant le respect d'une série de conditions (superficie, hauteur, implantation, distance aux limites mitoyennes,..) clairement précisées dans l'article 262 du CWATUPE. Idem pour les travaux qui ne portent pas atteinte aux structures du bâtiment et n'en modifient pas les volumes. Signe des temps, le remplacement de portes, châssis et parement par des portes et châssis isolants de même aspect extérieur ne nécessite plus de permis.

L'article 265 énumère les actes **dispensés du concours d'un architecte**. C'est le cas d'une modification du relief du sol ou de la pose d'une véranda contiguë. Pouvoir se passer d'un architecte ne veut pas dire qu'il est interdit de le faire. *« L'administration doit disposer de documents précis qu'il est préférable de faire dresser par un professionn*

Parmi les actes nécessitant un permis d'urbanisme, figure l'installation d'enseignes et dispositifs publicitaires. Un règlement général est repris aux articles 431 à 442 du CWATUPE. Une obligation qui n'est pas toujours respectée.

Innovation intéressante, les panneaux lumineux LED fleurissent mais les promoteurs « oublient » qu'un permis est nécessaire comme pour toute enseigne.

Un cas d'école : les panneaux LED

Actuellement, aucun de ceux que vous voyez à Charleroi n'est autorisé ! L'un a fait l'objet d'une demande, mais a été refusé. *« Ce n'est pas parce que c'est une nouvelle technologie qu'un permis est facultatif ! La législation existante sur les enseignes s'y applique en attendant d'éventuels articles spécifiques. Nous ne sommes pas dans un vide juridique »* annonce la directrice de l'Urbanisme.

Ces spécifications seraient utiles car chaque demande doit être analysée en fonction du contexte. De manière générale, les panneaux LED sont plus distrayants pour les automobilistes que les publicités traditionnelles. Ne fut ce que parce qu'ils changent continuellement : *« on ne court pas le même danger en se laissant distraire par un panneau à un carrefour que sur le long d'une autoroute. On constate aussi que certains fonds d'écran peuvent éblouir les conducteurs. Interdire les fonds blancs serait, par exemple, une mesure préventive intéressante »*. Dans le Règlement Communal d'Urbanisme en préparation, des dispositions complémentaires pourront compléter le code wallon.

Un message simple à retenir : un permis est nécessaire pour un dispositif ou une enseigne publicitaire, qu'il soit électronique ou pas. *« La pub fait partie de notre système économique, mais il n'est pas nécessaire d'en mettre partout. Les cas de Times Square et de Piccadily Circus, que l'on visite pour cela, doivent rester des exceptions »* conclut Martine André. **PDM**

[1] *Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie*

nel » nous dit Martine André, la directrice de l'Urbanisme de la Ville De Charleroi. Chacun son métier en effet.

Enfin, l'article 263 du CWATUPE définit les actes et travaux qui **ne nécessitent qu'une simple déclaration d'urbanisme**, moins lourde et sans intervention d'architecte. Volumes secondaires, remplacement de baies, abris pour animaux sont dans ce cas moyennant certaines conditions.

« Il est essentiel de se renseigner auprès des services de l'Urbanisme »

Il est impossible de détailler ici les travaux qui bénéficient de l'une de ces trois exonérations qui mobilisent cinq pages d'écriture serrée dans le CWATUPE. *« Il est essentiel de se renseigner auprès des services communaux car le type d'acte ne suffit pas à assurer l'exonération. De nombreux critères interviennent et tous doivent être remplis »* conseille-t-on à la Division de l'Urbanisme. D'autant que, outre la réglementation régionale, il est nécessaire de consulter les règlements communaux spécifiques tels que les plans communaux d'aménagement (PCA) ou les périmètres protégés. Se rendre au service de l'Urbanisme permet de donner et recevoir les bonnes informations.

Avant d'entamer les travaux, assurez-vous donc qu'un permis est nécessaire ou pas. ***PDM***

- ***Service de l'Urbanisme : Maison communale, place Destrée à Gilly (Bureau 321 – 3e étage) - ouvert du lundi au vendredi de 13h à 15h30 (jusque 17h le jeudi)***
- ***Le CWATUPE est accessible via le site www.wallonie.be dans les pages relatives à la DGATLP (Aménagement du territoire) ou en tapant CWATUPE et DGATLP dans votre moteur de recherche favori***

Petits logements : le contrôle porte ses fruits

Installée en février, la cellule baptisée « salubrité » au service de l'Urbanisme a déjà contrôlé 1.000 bâtiments pour un total de 4.000 logements. Un travail conséquent et salutaire.

Si la superficie habitable d'un logement est inférieure à 28m², un Permis de location est obligatoire. Depuis 2005, la législation wallonne lie très logiquement celui-ci et le Permis d'urbanisme qui sont traités par des services différents (Logement et Urbanisme). Il ne faut toutefois pas confondre les deux : l'un ne remplace pas l'autre. Le premier répond à des critères quantifiables et minimalistes alors que le second se base plutôt sur des critères d'opportunité et de qualité de vie.

Composée de trois personnes au service de l'Urbanisme, la jeune cellule chargée de vérifier la conformité des aménagements au CWATUPE a vite trouvé ses marques. Sur 4.000 logements contrôlés, la moitié était en ordre et l'autre en défaut. L'action porte ses premiers fruits, avec notamment une régression sensible du phénomène des « boites aux lettres » et de domiciliations fictives constatée par la police locale qui collabore étroitement avec le service. *« Lors de chaque demande de domiciliation, la police nous communique une fiche, de même qu'au service du Logement »*. Ce système va d'ailleurs faire école dans d'autres communes venues observer le travail réalisé à Charleroi.

« Ignorer le courrier des services de l'Urbanisme est une erreur »

Certains propriétaires ont toutefois tendance à « faire le mort » lorsqu'une infraction leur est signalée. Pourtant, de nombreux travaux peuvent être régularisés. Il faudra toutefois s'acquitter d'une amende de 1.000€ par logement, préalable à toute régularisation. *« Ignorer le courrier des services de l'Urbanisme est une erreur »* conseille le responsable.

Instrument de lutte contre l'insalubrité, la fraude sociale, l'insécurité et la dégradation du paysage urbain, cette cellule réduite de l'administration communale remplit une mission prioritaire. ***PDM***

■ ***Infos : 071/86 39 28 ou 86 29 36 ou 86 39 86***

Le permis de lotir est mort, vive le permis d'urbanisation !

Depuis le 1er septembre, les autorités communales ne délivrent plus de Permis de lotir. Pour leur succéder, un décret régional a créé le Permis d'urbanisation.

Première réaction, normale : ce changement risque d'encore accentuer la confusion entre Permis d'urbanisme, Permis unique et le nouveau document. Mais il ne s'agit pas d'une simple modification de nom.

Dans le nouveau décret, on vise davantage une urbanisation réfléchie qu'une simple gestion patrimoniale. Contrairement au permis de lotir, trame figée de parcelles inadaptable aux nouveaux défis, le Permis d'urbanisation est un véritable outil d'aménagement qui suppose une composition urbanistique d'ensemble, une créativité, une attention à la performance énergétique et à la qualité de l'espace public.

C'est en cela que les autorités communales devront s'adapter. Il y aura moins de permis mais plus de travail valorisant et constructif pour les services de l'Urbanisme.

Quid des permis de lotir existants ? Ils ne sont pas remis en cause et ne deviennent pas des permis d'urbanisation puisque l'esprit n'est pas identique. Ils demeurent des permis de lotir régis par un régime particulier et continueront de porter leurs effets. En Wallonie, cela concerne pas moins de 50.000 lotissements sur 37.000 hectares. ***PDM***

83 logements neufs et accessibles

Un beau chantier s'est terminé à Montignies et deux autres commencent à Jumet et au coeur de Charleroi. Au total, 83 logements.

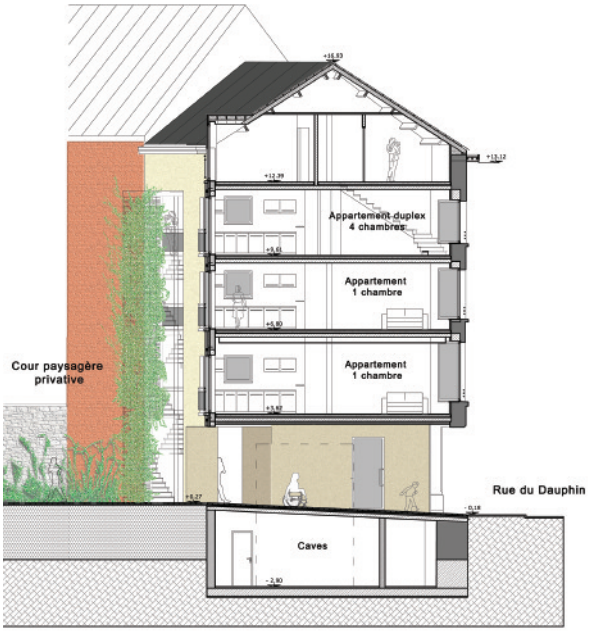

Grâce à des circulations verticales au sein du noyau d'habitat, des étages de commerces inoccupés seront habités à deux pas de l'Hôtel de Ville.

« L'îlot Dauphin » est formé par les rues Neuve, Montal et Dauphin, à quelques mètres de l'Hôtel de Ville. Plusieurs fois retardés par des surprises techniques, les travaux de démolition de vieux immeubles ont repris le 1er septembre et feront place, dès novembre 2011 si tout se passe bien, à 14 logements et 4 commerces de différents types et superficies. Après cette première phase, l'immeuble d'angle qui fut longtemps le café des « 9 provinces » sera réhabilité dans le même esprit, toujours par la division Logement de la Ville de Charleroi.

« L'îlot Dauphin est un beau projet car il rencontre plusieurs des objectifs de la Région wallonne en matière de logement : mixité sociale et fonctionnelle, occupation des étages de commerces et diversité de l'offre » faisait remarquer le ministre du Logement Jean-Marc Nollet venu se rendre compte des travaux. Mais c'est la conception ménageant une cour intérieure, visible de l'extérieur, qui fait probablement l'originalité du projet en plein coeur historique.

A Jumet Hamendes, des travaux menés par la société de logement Le Logis Moderne ont débuté sur un espace laissé libre par la démolition de deux tours de 11 étages. Vingt-sept maisons et douze appartements transformeront un quartier trop dense en un cadre de vie plus agréable et sûr. Ces 39 logements s'ajouteront à 60 autres terminés à proximité pour compenser une grande partie de ceux, de moindre qualité, disparus dans la démolition des tours.

A Montignies-sur-Sambre, c'est la réalisation finale qui fait l'événement à l'angle de la rue Grimard et de l'avenue de la Crèche. Trente maisons (dont 24 de trois chambres) ont été construites par la société Versant Est sur une prairie qui appartenait à la Ville de Charleroi « *avec une localisation idéale pour ce type de logement familial à proximité d'une crèche, d'un centre sportif et des axes routiers* » selon les termes de l'échevin du Logement Eric Massin. Une partie seulement a déjà trouvé des locataires répondant aux normes du logement moyen (revenus annuels compris entre 34.500 et 49.600€, par exemple, pour un ménage avec deux enfants) pour lesquels le loyer est calculé sur base du prix de revient. Pour ces maisons toutes neuves, il variera entre 570 et 605€.

Ces trois chantiers ont en commun d'être intégrés à des plans d'ancrage communaux qui permettent à la Ville et aux opérateurs de logement de donner plus de cohérence à leurs projets. ***PDM***

Une partie des trente nouvelles maisons de Versant Est à Montignies est déjà occupée

Parcours du combattant ?

Afin de répondre clairement à toutes les questions liées à la problématique du logement ou pour faire face à des situations délicates, il était opportun de disposer d'un outil d'information le plus complet possible. La Ville de Charleroi vient de réaliser une **farde logement** qui répond à ces exigences.

Que vous soyez confronté à un problème d'expulsion, de recherche de logement ou d'habitation décrétée inhabitable, vous y trouverez vos droits, les démarches à accomplir selon votre situation ainsi que les adresses utiles.

Vous y trouverez également des conseils pour la rédaction et l'enregistrement d'un bail, des infos utiles pour un déménagement, mais également que faire si vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé. Enfin, vous pourrez y prendre connaissance des primes et aides accordées par la Ville, la Province ou la Région.

Cette farde de format pratique est conçue sous forme de fiches individuelles et cartonnées, qui pourront être mises à jour et complétées par d'autres. Elle a été conçue par un groupe d'opérateurs de logement qui se rencontre plusieurs fois l'an. Ce groupe de travail animé par le service du Logement de la Ville, est composé de plusieurs associations actives dans le secteur telles que l'AIS, Solidarités Nouvelles, Relogeas, la Justice de Paix, le CPAS, etc.

Disponible sur simple demande auprès de la Maison du Logement, rue de Montigny, 101b à 6000 Charleroi – Tél. : 071/86 22 85 – loreta.vlaeminck@charleroi.be

3e salon « Formations et Professions »

Les 19 et 20 novembre, la 3e édition du salon « Formations et Professions » mettra à l'honneur à Charleroi-Expo les formations à haute valeur technique, notamment celles des ingénieurs. Un rendez-vous pour envisager une nouvelle orientation et un lieu d'échanges entre les acteurs de formation et ceux à la recherche d'une autre qualification.

Ce salon entend être un événement fédérateur pour la région, mais aussi démontrer auprès des visiteurs l'efficacité des filières « à haute valeur technique », grâce à divers forums. Il offrira aussi des espaces de discussion, avec le centre Ener-J et la Maison des Jeunes de Couillet, pour un projet personnel en compagnie de représentants de plusieurs secteurs professionnels. Enseignement de promotion sociale, études supérieures et liens emploi/formation y occuperont également des espaces spécifiques.

■ *19 et 20 novembre à Charleroi Expo - Contact : SIEP/Michel Di Mattia - 071/331206 ou siep.charleroi@siep.be - Entrées gratuites sur www.siep.be*

Initiations gratuites à l'informatique

La Ville de Charleroi propose plusieurs formations en lien avec l'informatique : recherche sur Internet, traitement de texte Word, logiciel comptable Excel, logiciel de présentation Power Point, sensibilisation aux dangers d'Internet, Services de la région wallonne.

Ces formations sont en journée : du lundi au jeudi sur rendez-vous et en soirée de 17h à 19h, eux mardis

■ *Centre Ener-J : Chaussée de Lodelinsart 64, 6060 Gilly - 071/41.62.17*

Formation sans frontière

Permettre à 10 jeunes italiens résidant en Belgique et 10 jeunes italiens originaires des Pouilles (Italie) de suivre une formation complémentaire afin d'approfondir leurs connaissances en nouvelles technologies, voici la belle opportunité offerte par le projet Belgian Apulian Microfirms porté par l'association pugliese Charleroi et AIM 2001, oeuvrant dans le secteur de la formation professionnelle. La communauté pugliese est l'une des plus importantes chez nos amis italiens de notre pays.

Cette formation se veut préparatoire à une insertion dans le monde du travail en Italie ou en Belgique et/où à la création d'entreprise en exploitant le dialogue existant entre la communauté des pugliesi de Charleroi et la région des Pouilles. Le 20 octobre, les étudiants italiens de Charleroi participant au projet ont pu rencontrer leurs homologues de Bari ainsi que les différentes autorités et responsables des écoles ayant contribué à la concrétisation du projet lors d'une réception à la maison communale de Montignies-sur-sambre. Soulignons que pour tous les participants, non seulement la formation mais aussi le voyage, l'hôtel et les repas sont entièrement gratuits. Lors de leur séjour dans notre région, les stagiaires de Bari ont notamment pu participer au salon de l'emploi de Fontaine-l'Evêque. Si cette édition était axée sur les nouvelles technologies, c'est probablement sous le signe du tourisme et de la communication que se déclinera la prochaine mouture de cette initiative hors du commun. **PB**

Stages & Formations

Les femmes et l'emploi

L'ASBL Mode d'emploi organise à Charleroi une formation pour les femmes. Vous avez envie de remettre à jour vos connaissances de base, de vous préparer à suivre une formation qualifiante et de vous situer par rapport au marché de l'emploi… Venez rejoindre notre formation du 10 janvier 2011 au 24 juin 2011. Séances d'informations : Le mercredi 17 novembre à 10h. Le vendredi 26 novembre à 10h. *Pour plus de renseignements : SKA Valérie – 071/32 13 17 – 0496/70 18 36 46. Rue de Montigny – 6000 Charleroi*

Formation photo numérique

La formule ? Programmée sur une séance, cette formation vous aidera à appréhender différentes facettes de la prise de vue numérique. L'atelier est composé d'un volet plus théorique autour de la manipulation de l'appareil et de conseils pour «réussir» ses photos. C'est à partir de photographies issues de la collection et/ou des expositions temporaires que ces outils trouveront ensuite une application concrète. Qui ? les adultes, niveau débutant - Quand ? le samedi 27/11/10 - Durée ? De 13h à 17h30. Prix ? forfait de 25 euros tout compris. Minimum 10 personnes/maximum 15 par groupe. Musée de la Photographie – av. Paul Pastur, 11 – 6032 Mont-sur-Marchienne. *Infos : 071/43 58 10 – www.museephoto.be*

Formation Langues

Le Département LANGUES du CIFoP propose des programmes de révision pour les ETUDIANTS EN DIFFICULTE – programme personnalisé. Pour les Langues : Anglais, Néerlandais, Français sans faute. ↘ Les mercredis après-midi, de 14h à 17h, du 11 novembre au 1er décembre 2010 (4 séances de 3h). ↘ Du 3 au 7 janvier (Noël - Nouvel-An) – session de 15 heures (3 heures/jour). Les groupes sont limités à 10 participants (formulaire à remettre préalablement). *Pour plus de renseignements (horaire, modalités d'inscription, prix), n'hésitez pas à contacter le Département Langues du CIFoP, avenue Général. Michel 1b à 6000 Charleroi. Tél : 071/20.27.30 ou 31 - Fax : 071/53.29.00 - E-mail : langues@cifop.be – site : www.cifop.be*

Burn-out, quels aliments et que faire quand on est épuisé ?

Le 17 novembre 2010, à Charleroi, le CIFoP propose une conférence (échanges questions-réponses, exercices pratiques et méthodes) pour apprendre à préserver son énergie. *Pour plus d'informations : Barbara Medina 071/20.27.38 medina.barbara@cifop.be ou manias.laetitia @cifop.be 071/65.42.61 (Avenue Général Michel 1b à 6000 Charleroi – Ancienne Caserne Tresignies – www.cifop.be).*

Taxes adaptées, taxe créée, taxe ajournée

Le Conseil communal d'octobre a adopté la modification de règlement de plusieurs taxes communales et en a créé une nouvelle. Dans certains cas, il s'agissait de les adapter à des évolutions technologiques ou de corriger des aberrations légales. Dans d'autres, de générer des augmentations de recettes afin de respecter le nouveau plan de gestion.

Taxe sur les immeubles inoccupés

Le texte du règlement devait être modifié pour y supprimer l'exonération accordée aux immeubles dont jouissent les pouvoirs publics. En effet, cette exonération des autorités locales est un principe général de Droit et cette précision était donc superflue. Le montant reste inchangé.

Taxes sur les panneaux d'affichage et sur les publicités fixées sur support mobile

Les règlements ont été modifiés afin de s'adapter à deux évolutions technologiques qui permettent d'accumuler plusieurs publicités sur une même surface. La Région autorise une majoration jusqu'au double de la taxe actuelle si les panneaux sont lumineux ou équipés d'un système de défilement électronique ou mécanique. La problématique des panneaux LED et de leurs permis, évoquée aussi en page 12, amènera la Ville à voter prochainement un règlement spécifique.

Taxe sur les logements meublés

La modification d'un article évitera que des contribuables en situation irrégulière en matière de permis de location ne puissent bénéficier d'une réduction du montant de la taxe communale de 150€.

Taxe sur les établissements dangereux, insalubres, incommodes et sur les établissements classés

Le montant des établissements de classe 1 a été augmenté pour différencier ces installations très importantes des autres.

Taxe sur l'inhumation des restes mortels, la dispersion des cendres provenant de l'incinération et la mise en colombarium

Le montant, fixé à 50€ depuis 2001, passera à 100€

Taxe sur les tanks et réservoirs

Le montant forfaitaire de 0,30€/m³ a été majoré afin de couvrir au moins les frais réels, pour la Ville, de recensement, d'établissement et de recouvrement de l'impôt.

Taxe sur les établissements bancaires

Le montant par poste de réception sera doublé, passant de 200 à 400€.

Taxe sur les bars

On parle ici de l'acception coquine et tarifée du mot « bar », pas du mobilier également appelé « zinc » ou « comptoir ». La base de perception change : ce sera un forfait de 15.000€ par établissement plutôt qu'un montant par personne occupée sur base des déclarations de propriétaires difficilement vérifiables.

Taxe de séjour

Elle passera 74€ à 75€, une augmentation qui ne rapportera que 500€ à la Ville l'an prochain.

Taxe sur les agences de paris et courses

Comme la précédente, elle sera augmentée de 1€.

Taxe sur les night shop

Le montant sera porté de 1.000 à 2.500€ par établissement.

Nouvelle taxe sur les commerces de petite restauration

Toutes ces taxes existaient déjà et subissent de simples adaptations. Vous constatez que peu d'entre elles touchent indistinctement les citoyens. Contrairement à la hausse du taux IPP qui sera soumis au Conseil de novembre, elles visent plutôt des activités économiques, génératrices de bénéfices. C'est aussi le cas de la nouvelle taxe adoptée lors du Conseil d'octobre et qui vise les commerces de petite restauration. Fixée à 800€ par établissement, elle touchera *« tout commerce dont l'activité consiste, exclusivement ou non, à vendre des produits communément destinés à être consommés avant de refroidir : frites, hot-dogs, beignets, toasts, boudins, satés, croquettes, rouleaux, pâtes, pittas, pizzas, etc… »* selon l'article 1er du règlement.

Outre les recettes supplémentaires qu'il en escompte, le Conseil communal estime que ce règlement incitera les exploitants à mieux préparer l'ouverture de ces petits commerces et snacks, souvent voués à l'échec avec les conséquences souvent lourdes d'une faillite pour ceux qui s'y sont essayés.

Une redevance sur les crémations mais pas de taxe sur le transports funèbres

Conformément au plan de gestion approuvé par la Région wallonne, la Ville instaure également une redevance sur les crémations à charge de la Société de Crémation de Charleroi (dont la Ville est le principal actionnaire) et de toute autre société qui s'établirait sur son territoire.

Par contre, le projet de taxe sur les transports funèbres n'a pas été proposé au Conseil communal. Après une pantomime qui aura duré toute une semaine, elle a été retirée de l'ordre du jour où elle était arrivée telle quelle après une suite de malentendus et d'erreurs d'inattention. Elle sera probablement proposée à nouveau l'an prochain, mais dans une mesure plus acceptable que les 300€ qui ont logiquement soulevé la contestation des entreprises de pompes funèbres qui l'auraient répercutée dans leurs tarifs. Elle ne sera donc pas appliquée avant 2012, et à un montant qui ne sera fixé qu'après avoir observé ceux en vigueur dans d'autres villes et communes. C'est d'ailleurs par là qu'il aurait fallu commencer.

PDM

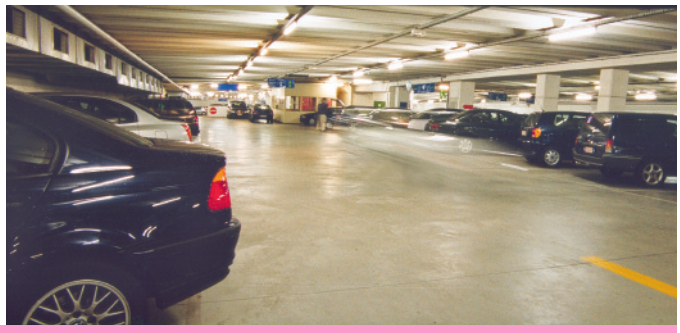

Le projet de taxe sur l'embarquement des passagers à l'aéroport ayant été rejeté par la Région wallonne, la Ville pourrait lever une taxe sur les parkings privés payants, qui toucherait principalement celui de l'aéroport principalement fréquenté par des non carolos et générant de plantureux bénéfices pour la société qui l'exploite… sans aucun retour pour Charleroi. Cette idée de l'échevin Eric Massin est actuellement creusée et affinée afin de trouver une formule viable pour chacun.

« Les Hamendes qu'on veut... »

Le quartier des Hamendes se trouve à Jumet, aux portes de Ransart, Gilly Haies et Lodelinsart Gros-Fayt. Il a été choisi pour une vaste opération de rénovation urbaine « durable » et participative du programme « Politique des Grandes Villes ». Le travail de fond a débuté en octobre.

Salle paroissiale du château Mondron, un soir d'automne. Une cinquantaine de participants, toutes générations, tous styles et toutes cultures confondues écoutent et regardent avant de s'exprimer. Au fond de la salle, l'abbé Remy, aujourd'hui nonagénaire et prêtre de cette paroisse durant plusieurs décennies, observe avec intérêt ce regain de convivialité séculière.

Face à cet auditoire attentif, l'échevin Eric Massin explique que le quartier a été choisi sur base de nombreux critères pour la réalisation d'un projet de rénovation urbaine, voulu et accompagné par ses habitants. Le plan d'action élaboré par eux sera inscrit au budget communal 2011. Il avertit aussi : *« Ceci n'est pas une réunion de quartier. L'évocation des problèmes de voirie ou d'herbes folles est nécessaire mais d'autres lieux existent pour cela »*. Pour libérer la parole, il s'efface et cède la main aux deux associations expérimentées qui accompagneront le processus participatif durant les prochains mois.

Une maïeutique de proximité

Habitat et Participation et *Espace Environnement* sont en effet spécialisées dans l'aménagement du territoire avec les citoyens qui l'habitent. Leurs techniques ont fait leurs preuves. Mais avant cela, le spectacle d'impro *« Dans ma rue »* permet d'ouvrir les esprits et l'imagination. Sans lourdeurs directives, les deux comédiens amènent les citoyens aux questions auxquelles ils devront répondre : qu'est-ce qui manque dans le quartier ? Pourquoi ? Ce qu'on y trouve de bien aussi. Une maïeutique de proximité…

Et ça fonctionne ! Les gens s'animent, se réchauffent, s'amusent, s'interrogent, se projettent déjà… Ils ne sont guère critiques sur leur quartier et les pouvoirs publics. On ne retrouve pas cette ambiance nihiliste, vindicative ou désenchantée qui plombe souvent les réunions de quartiers. Pas de « yaka » non plus. En bout de course, un message positif des deux acteurs : en substance, il dit *« votre quartier, c'est d'abord vous qui l'améliorerez. Soyez ouverts, positifs, parlez-vous, entraidez-vous ! »*.

C'est un terreau fertile pour le travail qu'entament Habitat et Participation et Espace Environnement. La première étape commence immédiatement ; les habitants se répartissent en plusieurs groupes autour d'animateurs et d'étudiants en architecture. Ils s'expriment grâce à des techniques ludiques éprouvées, ça discute ferme autour des tables. Aucun participant n'a quitté la salle !

Après cette étape de diagnostic et d'état de lieux viendra celle des pistes d'action, puis celle de leur ajustement et de leur validation par tous les habitants qui le souhaitent, au printemps 2011 avant une mise en œuvre du projet en septembre. Durant ces sept mois, un Comité d'accompagnement formé de 12 habitants et 10 techniciens (Ville, associations et autres partenaires) se réunira mensuellement.

Un processus participatif durable vient de débuter et on perçoit déjà, sur les visages et dans les voix, la volonté de mener à bien des projets communs. **PDM**

En Bref…

Ruban blanc contre coquards noirs

Charleroi participe cette année encore à a campagne « Ruban blanc » contre les violences faites au femmes. Des rubans seront distribués au Conseil communal et, c'est plus important, lors de plusieurs événements populaires. Des bâches seront tendues sur la façade de l'Hôtel de Ville afin de sensibiliser un maximum de citoyens à ce mal du quotidien.

La campagne sera lancée le mardi 24 novembre au Palais de Justice en présence de membres du barreau et du Parquet de Charleroi, trop souvent confrontés à la problématique. Le mercredi 25, des personnalités prendront part à une distribution de rubans blancs à la gare du Sud. Enfin le dimanche 28, le Centre de Délassement à Marcinelle accueillera celles et ceux qui veulent « bouger pour le ruban blanc » : Jogging familial à 10 h 30, marche, accrobranche, démonstrations de hip-hop, jeux, expo photo *« Femmes en devenir »* et atelier de lecture constitueront un agréable cocktail sportif et culturel de 10h à 15h. **PDM**

Lauréats fleuris

Véritable institution estivale après 15 années d'existence, le concours Façades fleuries organisé par la Ville de Charleroi a réuni 220 participants, départagées par un jury principalement composé de membres émérites de cercles horticoles. Lors d'une cérémonie organisée par le service des Relations aux citoyens, les lauréats de chaque quartier représenté et leurs dauphins ont été récompensés par une excursion pour 2 personnes à Amiens (visites guidées, jardins fleuris et repas de midi compris) ou une journée libre à Aix-la-Chapelle dont le marché de Noël est réputé. Les 3e prix ont reçu un tablier au logo Façades Fleuries. Au Total 120 personnes auront ainsi été symboliquement… fleuries.

Infos et inscriptions 2011 : 0800/13.126 (numéro gratuit)

SPA : de nouveaux défis pour un seul combat

Si dans certains domaines les années se suivent et se ressemblent pour la SRPA, le refuge Jules Ruhl de la rue Vandervelde à Mont-sur-marchienne doit, depuis quelques temps, faire face à de nouvelles problématiques.

Voici plus d'un an, dans notre dossier consacré à la place de l'animal dans la ville, nous évoquions déjà, avec le vétérinaire communal, le problème de la prolifération des chats errants. Aujourd'hui, la SPA le mesure à son tour. *« Nous avons accueilli plus de mille chats en 2009 qu'en 2008, explique son directeur, Franck Goffaux, et cette tendance s'accentue encore. Il existe un projet de loi pour rendre la castration des chats obligatoire, mais vu la situation politique actuelle, on ne peut pas dire que les choses avancent.*

« Ici, les chats rentrent quasi par paquets »

Une réelle prise de conscience est nécessaire, autrement le phénomène va encore s'amplifier. Ici, les chats rentrent quasi par paquets, or il faut savoir que si notre taux de replacement est de 70 % pour les chiens, il n'atteint pas 30 % pour les chats. En 2011, avant même que la loi soit passée, seuls des chats mâles castrés sortiront d'ici. L'opération nous coûte 25 € et nous demandons 35 € pour l'adoption d'un mâle et 10 € pour une femelle, ce que certains assimilent à une vente en nous rétorquant qu'ils peuvent trouver un chaton gratuitement au coin de leur rue ! Il est également question d'un « puçage » obligatoire, or la seule puce électronique coûte 20 € ! Pensez-vous que beaucoup de chats quitteront le refuge si on doit demander au minimum 55 € pour leur adoption ? Et dans 4 ou 5 ans on se rendra compte que des mesures trop drastiques auront ouvert les portes à de nouveaux trafics et marchés parallèles pour des chats supposés de race. »

Une vingtaine d'équidés...

En octobre, une journée portes ouvertes axée sur le cheval a permis de mobiliser un nouveau public issu du monde équestre et d'aider au financement de 6 nouveaux boxes ultra-modernes. Un investissement (de 56.000 €) nécessaire puisque le refuge accueille de plus en plus d'équidés et que ce phénomène est, lui aussi, en recrudescence. *« Certains propriétaires ne savent plus gérer les frais qu'engendrent la garde et l'entretien d'un cheval. Puis il y a les animaux saisis, souvent dans des conditions pénibles, et dans un état déplorable ! Là aussi, la puce d'identification obligatoire a un effet pervers. Un cheval ne peut plus passer à l'abattoir s'il n'est pas expressément destiné à fournir de la viande ! Heureusement, il existe des demandes d'adoption, pour lesquelles, je tiens à le souligner, nous imposons des conditions drastiques au niveau du terrain, de l'abri et… des moyens qui peuvent être consacrés au cheval. Où alors le nouveau propriétaire s'engage à placer son cheval en manège, mais dans ce cas aussi nous effectuons des contrôles. »*

On les appelle NACs pour nouveaux animaux de compagnie et certains reptiles rentrant dans cette très discutable catégorie ont fait parler d'eux à plusieurs reprises ces dernières semaines dans la rubrique « faits divers » des quotidiens.

« N'importe qui sort avec n'importe quoi de certains commerces spécialisés »

A la SPA aussi on en parle beaucoup, car on les voit à nouveau arriver en quantité… *« En un mois, on en a reçu plus qu'au cours de l'année dernière, déplore Franck Goffaux. C'est toujours trop facile de se les procurer et n'importe qui sort avec n'importe quoi de certains commerces spécialisés. Sans parler des trafics, des filières illégales… Or, pour les détenir, il faut théoriquement avoir obtenu un permis d'environnement après une enquête comodo-incomodo ! Ces animaux ne font qu'un passage ici, c'est en effet une équipe du service incendie, spécialement formée à cela, qui saisit ces animaux, les manipule, les nourrit et les entretient avant de les diriger vers des organismes spécialisés. »*

On le voit, le combat de la SPA est loin d'être terminé sous des formes toujours renouvelées, obligée de s'adapter aux formes d'inconscience, de bêtise ou de cruauté de certains hommes envers des créatures dites « inférieures ». **PB**

La souffrance n'est pas une honte, en parler aide à sortir de l'impasse.

UN PASS DANS L'IMPASSE asbl

Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement

réseau Solidaris

Chaque jour, en Belgique, 6 personnes meurent par suicide et dix fois plus tentent de mettre fin à leurs jours.

Notre pays reste l'un des pays industrialisés européens les plus touchés par le phénomène. Créée voici trois ans, **l'asbl *« un pass'dans l'impasse »* - centre de prévention du suicide et d'accompagnement en Région wallonne**- entend développer un service de qualité en matière d'aide aux personnes prises dans le tourment suicidaire et de soutien à leur entourage. Déjà présente à Namur et Liège, l'asbl dispose depuis janvier d'un bureau à Charleroi, **au 34 rue d'Orléans** (et, depuis, à Marche-en Famenne et Waterloo). Pour satisfaire à ses missions, « un pass'dans l'impasse » a notamment établi des conventions de collaboration avec d'autres structures de soin et de guidance en wallonie. Dans notre ville, c'est en collaboration avec Latitude Jeunes et la Fédération des mutualités socialistes qu'elle travaille. D'un bureau à l'autre, pas vraiment de différence, car le suicide est un phénomène vaste et complexe, tant du point de vue psychologique que médical ou social, dont aucune couche de la société n'est à l'abri. Si certains épiphénomènes font parfois la une des media, le suicide trouve son origine tant dans l'histoire personnelle que dans le vécu actuel d'un individu. Lieu d'écoute pour toute personne confrontée directement ou non à la problématique du suicide et du deuil, l'équipe de professionnels peut également assurer l'accompagnement de personnes en crise suicidaire, des interventions dans les milieux professionnels ou scolaires, des interventions post-hospitalières, la prise en charge thérapeutique pour adultes et/ou enfants vivant un deuil difficile, la formation de toute personne désireuse d'apprendre à détecter les comportements suicidaires. Des groupes de paroles sont organisés pour l'entourage de personnes suicidaires ainsi que des consultations sociales pour les guider les personnes dans les démarches administratives qui suivent un décès.

Concrètement, « un pass'dans l'impasse » fonctionne via un unique call-center qui oriente selon la spécificité de la demande. **PB**

Call center : 081/77 71 50 Fax 081/77 71 59 info@lesuicide.be www.lesuicide.be
En cas d'urgence (accessible 24h/24) : 0800 32 123 – centre de prévention du suicide de Bruxelles

« Le mouvement laïque, un acteur de terrain avant tout ! »

La Maison de la Laïcité et le Centre d'Action Laïque (CAL) vivent sous le même toit et poursuivent les mêmes valeurs. Mais ils ne font pas qu'un.

Dans la structure complexe du mouvement laïque (résumé ci-contre), le CAL soutient financièrement certaines activités de la Maison de la Laïcité. Le territoire d'action du CAL est bien plus large que celui de la Maison de la Laïcité, centrée sur la Ville de Charleroi où elle joue véritablement le rôle d'acteur de terrain du mouvement laïque.

Depuis septembre 2010, elle dispose de meilleurs moyens pour le faire puisque l'ASBL « Maison de la Laïcité », créée en 1995 et qui gère le bâtiment, s'est dotée d'une structure permanente de 3 personnes. Après une expo et une conférence consacrées à la biodiversité en octobre dernier, 2011 sera axée sur la large thématique des Droits de l'Homme avec des conférences, notamment sur le droit de grève, des animations dans les écoles et vers différents groupes sociaux.

Les locaux de la rue de France doivent être un lieu d'échanges et d'information. Hors les murs, outre l'organisation des cérémonies laïques, la Maison proposera des projets de proximité. *« Nous souhaitons aller vers les gens, et cela dans les 15 sections de Charleroi car il est parfois difficile de passer notre porte »* explique la Directrice Anna Tinebra. *« Le mouvement laïque est une notion floue pour beaucoup de gens. Aller à leur rencontre permettra de mieux faire connaître le mouvement et les valeurs véhiculées ».*

Justement, le combat laïque n'est-il pas dépassé ? *« Certainement pas ! Même si les mondes catholique et laïque sont plus ouverts et moins radicaux qu'autrefois chez nous, des enjeux tels que la séparation de l'Eglise et de l'Etat ou l'école gratuite restent des combats d'actualité »* assure la jeune directrice. **PDM**

Structure du mouvement laïque

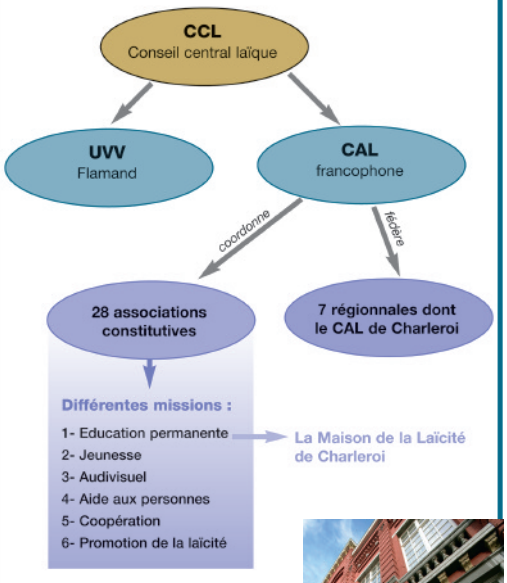

Infos : Rue de France, 31 à 6000 Charleroi – 071/53 91 76 – mlcharleroi@laicite.net

Premières esquisses d'une plateforme transfrontalière

C'est dans le cadre de la mise en place de la plateforme transfrontalière entre les agglomérations de Maubeuge, Charleville-Mézières et Charleroi, que le Secrétaire d'Etat aux affaires européennes Olivier Chastel et Eric Massin, Président d' Igretec, ont rencontré Madame l'Ambassadeur de France Michèle Boccoz.

Le but de cette réunion était d'élaborer une stratégie en matière de contacts, de conseils et d'échanges de bonnes pratiques pour la mise en place de cette plateforme.

Les enjeux de la création de celle-ci sont d'intégrer le territoire dans un réseau de villes et de zones en permettant un meilleur positionnement de la région mais également dans un bassin de vie transfrontalier en améliorant les transports et la mobilité. Les thèmes abordés touchent de nombreux domaines comme le développement économique, l'emploi, la formation, l'environnement, l'aménagement du territoire, la culture, le tourisme, la santé, les transports et la mobilité, la sécurité,… En outre, il s'agit de réaliser des économies en misant sur la complémentarité des politiques nationales et en évitant de réaliser les mêmes équipements de part et d'autre de la frontière. A l'issue d'échanges de vues encourageants, il a été décidé d'une nouvelle rencontre à l'Ambassade de France avec des représentants de la Région wallonne et de la Région Champagne-Ardennes.

Bonnes nouvelles de l'espace

Alors que les Space Days étaient accueillis à Charleroi le mois dernier, ce sont de bonnes nouvelles pour le secteur aérospatial et plus particulièrement pour Thales Alenia Space qui nous parviennent de… l'espace.

En effet, les six premiers satellites de la constellation Globalstar de Seconde Génération ont été lancés avec succès depuis Baikonour par Arianespace et Starsem à partir d'un lanceur Soyouz.

Globalstar a choisi Thales Alenia Space pour la construction et la livraison de 48 satellites en orbite basse pour fournir des services de téléphonie mobile et de transfert de données. Thales Alenia Space ETCA fournit les coeurs électriques de ceux-ci

Ces cœurs (PCDU) servent à distribuer l'électricité à bord des satellites à partir de 2 sources d'énergies, les panneaux solaires photovoltaïques et les batteries en période d'éclipse solaire. Ils gèrent également le stockage de l'énergie excédentaire.

Thales Alenia Space ETCA est le plus important constructeur belge d'électronique spatiale et le n°1 européen en alimentations électriques pour satellites. Près de 150 satellites ont déjà été mis en orbite avec des équipements de la société à leur bord. La société fournit également 50% de l'électronique du lanceur Ariane 5. Près de 600 personnes travaillent sur son site de Mont-sur-Marchienne. ***PB***

Nouvelles perspectives pour Delphi Genetics

C'est lors du « Wallon Biotech Day » organisé au pavillon belge à l'exposition universelle de Shanghai que Delphi Genetics a annoncé sa décision de développer ses activités dans un nouveau bâtiment au sein du biopark de l'aéropole.

Jusqu'ici cantonnée dans le bâtiment relais d'Igretec, cette spin-off de l'ULB prendra place dans un immeuble de 1 500 m² suffisant pour accueillir confortablement 45 personnes, soit ses départements recherche et développement, ses activités de service et la fabrication de ses produits. Créée en 2001, l'entreprise s'est spécialisée dans l'ingénierie génétique globale (végétaux, animaux, humains), poursuivant des recherches de haut niveau en matière de clonage moléculaire. En général, les entreprises biotechnologiques envoient les plans ADN d'un génome et Delphi Genetics s'empresse d'en extraire un gène pour l'intégrer dans une bactérie.

L'inauguration du nouvel immeuble devrait intervenir dès 2012 et la conception et la situation du bâtiment permettront, si nécessaire, une extension. L'annonce de cet investissement de 3,5 millions d'€ s'expliquait, à Shanghai, par l'augmentation des activités de la société, le nombre croissant de contacts et de partenariats entre Delphi Genetics et les géants du secteur de la biopharmacie et de la biotechnologie. Fin septembre, Delphi Genetics annonçait ainsi

un accord avec GSK, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique, pour l'utilisation de son système StabyExpress pour la production de vaccins à usage humain. Cette technologie permet notamment de supprimer toute trace d'antibiotiques dans les vaccins et d'améliorer le rendement de production. ***PB***

Charleroi centreville déménage… là où ça va bouger !

Son personnel attendait cela depuis longtemps, cette fois ça y est, l'asbl Charleroi centreville dispose enfin de nouveaux locaux, et si leur emplacement peut surprendre, le moins que l'on puisse dire est qu'ils se trouvent « là ou ça va bouger ».

En effet, c'est désormais à la ville basse, rue Léopold, à la sortie du passage de la Bourse que se situe l'asbl nouvellement présidée par Olivier Chastel. Un emplacement actuellement décentré, dans un passage quasi complètement vidé de ses commerces, mais qui se trouve au cœur du projet commercial Rive gauche. Charleroi centreville entend en effet jouer un rôle de communicateur relais entre la population et les promoteurs du projet, et ses nouveaux locaux, entièrement vitrés, incitent, il est vrai, à constituer une véritable vitrine de l'avenir commercial et urbanistique de la ville, non seulement en ce qui concerne Rive Gauche mais également quant aux différentes phases du projet Phenix. Exposition de plans, de simulations, de maquettes, de quoi donner réponse à nombre de questions que se posent riverains, commerçants ou citoyens curieux, tout simplement. Ces nouveaux bureaux sont d'ailleurs mis à disposition de l'asbl par St Lambert Promotion (promoteurs de Rive Gauche) mais, revers de la médaille, leur disponibilité est temporaire. Aujourd'hui au cœur du projet, ils se trouveront en effet dans 18 mois au cœur des… travaux. Mais ce déménagement, même s'il est le plus visible, ne constitue pas le seul changement pour l'asbl. Outre un nouveau président, son Conseil d'administration se voit renforcé de représentants de l'UCM, de l'IFAPME, de St Lambert promotion et Bernard Pays succède logiquement à Olivier Lemaire pour représenter Charleroi Expo. Côté image, Charleroi centreville se dote d'un « nouveau » logo et renouvelle son site internet (www.charleroicentreville.com) qui s'enrichit de nouvelles rubriques (*shopping* et *investir en centre ville*). Au niveau de ses activités, on ne note pas de changement fondamental, avec la volonté de relancer des groupes de travail autour de certaines thématiques comme par exemple la mobilité et le parking ou le développement commercial du centre ville. Enfin, on relève une volonté accrue de partenariat avec certains départements de la Ville : Tourisme et Culture via le rallye gastronomique « Tables gourmandes » du 27/11 au 19/12, Propreté avec une action « prévention des déchets ménagers » et Ecologie urbaine et travaux à travers la mise à disposition de matériel pour les ouvriers urbains de l'asbl. ***PB***

Sidérurgie : un soutien unanime

La situation économique de la sidérurgie dans notre région n'est pas réjouissante. Le monde politique, patronal et syndical de Charleroi et du Sud Hainaut s'expriment d'une même voix pour soutenir le secteur !

Le Comité de Développement Stratégique de Charleroi et du Sud Hainaut s'est réuni en session extraordinaire pour débattre du contexte sidérurgique dans la région de Charleroi. La sidérurgie est une épine dorsale de son développement et représente encore plus de 3.500 travailleurs. C'est pourquoi, les opérateurs industriels doivent lui donner un caractère structurant et consolidant. Il est nécessaire de préparer l'avenir de ce secteur tout en réfléchissant d'ores et déjà aux différentes possibilités de reconversion.

Les forces vives , conscientes des inquiétudes des travailleurs et des organisations syndicales, soutiennent toutes les initiatives prises par le Gouvernement wallon dans ce cadre. Le Comité restera attentif à l'évolution de cet important dossier et mettra tout en œuvre afin d'apporter à toutes les composantes du bassin carolo les réponses qu'ils attendent depuis long-

Mesures d'office : 70 tonnes de déchets évacués chez un particulier

C'est une procédure longue de plus d'un an et demi qui a abouti ce 15 octobre dernier à un assainissement par mesures d'office, chez un particulier, rue Wauters à Jumet. *« Les mesures d'office permettent à la Ville de faire assainir un terrain privé quand le propriétaire s'y refuse au terme d'un délai raisonnable. La Ville se retourne ensuite sur le propriétaire pour remboursement »*, explique l'Echevin de la Propreté Alain Eyenga.

Le budget initial prévu totalisait 15 000 euros, prévoyant approximativement :

- 70 tonnes de déchets divers sur la propriété
- 600 m³ de terrain nécessitant un débroussaillage
- 4 tonnes de déchets verts à enlever
- Des fûts de produits chimiques totalisant trois tonnes

A l'heure d'écrire ces lignes, le travail n'était malheureusement pas encore terminé, suite à des travaux d'urgence requérant l'entrepreneur. Quoiqu'il en soit, l'Echevin de la Propreté a tenu à se rendre personnellement sur place le 15 octobre afin de présider aux travaux. *« Le service SOS Pollution qui a instruit le dossier a extrêmement bien travaillé mais mon cabinet doit trouver les moyens juridiques et techniques pour raccourcir les procédures. Le premier avertissement a été dressé le 8 janvier 2009, ce qui revient à plus d'un an et demi d'instruction. Nous devons certes nous montrer extrêmement attentifs au respect des droits de la défense mais le rôle de la Ville est avant tout de veiller à l'intérêt collectif. Depuis des mois, les riverains se plaignent des odeurs, particulièrement en été, des rats, qui ne s'arrêtent pas aux murs du jardin, des arbres non élagués qui poussent jusque dans les câbles électriques, des fûts de produits chimiques dont on ne sait ce qu'ils contiennent et du sentiment d'insécurité et d'abandon qu'ils ressentent à voir tout cela stagner. Les mesures d'office sont rentrées dans une phase opérationnelle. Et nous n'hésiterons pas à les relancer. Tous les pollueurs doivent en être conscients ! »*

Dans la foulée de la rue Wauters, un terrain de Charleroi-nord a également été assaini. Jouxtant l'hôpital Notre-Dame, il a été remis en état par son propriétaire, un entrepreneur privé, quelques jours avant l'échéance de la mise en demeure. *« La rue Wauters doit prendre valeur d'exemple ! »*, conclut l'Echevin.

Pour signaler un dépôt insalubre, sur une propriété privée : 071/869307 **P. Si**

Vous déménagez, réglez une succession ou achetez un nouveau salon ? Pas évident de vous débarrasser de vos encombrants ? Dès le 1er décembre, la ressourcerie vient gratuitement enlever tous types d'encombrants. Numéro vert 0800/24 063. Plus d'infos dans le prochain magazine

Un avertissement aux propriétaires du domaine Interbéton

Dix jours avant l'assainissement de la rue Wauters, un très important dépôt de déchets a été signalé à la Propreté de Charleroi, rue des Prairies, près du Lidl, section de Charleroi à la limite de Montignies-sur-Sambre, au niveau de l'ancienne tour Interbéton.

Manifestement, un individu peu scrupuleux était venu débarquer des déchets de toutes sortes, au milieu de la voie publique, mais aussi sur la propriété privée d'Interbéton. Plus de 20 tonnes de déchets ont été enlevés en moins de deux jours, grâce aux services d'un bulldozer, du camion-grappin et de plusieurs camions. Une dizaine d'agents de la Propreté sont descendus sur place, dont des agents constatateurs qui permettront à la Ville de poursuivre les pollueurs. Pour rappel, l'amende administrative se monte à 250 euros maximum + remise en l'état du site (ou remboursement des frais consentis pour la remise en l'état).

Bien sûr, les agents communaux n'ont pas le droit de nettoyer sur les propriétés privées. C'est pourquoi des déchets subsistent autour de la rue des Prairies, dans des hangars ouverts à tous vents et des squats. Il ne s'agit pas là du domaine public, même si aucune porte ou clôture n'empêche le passage. Un avertissement a donc été décerné par SOS Pollution au propriétaire actuel des hangars et terrains de la rue des Prairies. Si ceux-ci ne sont pas assainis, un CRA (compte-rendu administratif) sera décerné et suivi d'une audition. Amende : 250 euros + assainissement aux frais du propriétaire. Si celui-ci ne s'exécute pas, de nouvelles mesures d'office seront lancées au terme de la procédure.

Les dépôts sauvages sur le territoire de la Ville de Charleroi peuvent être signalés aisément et gratuitement par téléphone (0800/24.063) ou en ligne, sur le formulaire internet www.charleroiproprete.be. Une fois signalés, la grande majorité des dépôts sont enlevés en deux jours ouvrables voire moins.

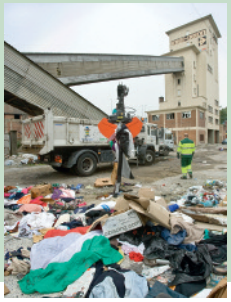

Propy d'or : 10 000 euros distribués aux amis de l'environnement

Les projets Propy d'or 2010 sont particulièrement nombreux, avec huit nouvelles associations ou écoles qui n'avaient jamais concouru avant. Ils totalisent ensemble des dizaines d'animateurs et des centaines de bénévoles prêts à s'engager concrètement pour l'environnement et la propreté.

Cinq catégories. Dans chacune, un premier prix de 1 500 euros et deux suivants de 250 chacun. Composé des conseillers communaux siégeant en commission de l'environnement, le jury des Propy d'or s'est réuni le 21 octobre dernier pour décerner les nouveaux prix, pour un montant de 10 000 euros au total. *« Des projets particulièrement intéressants et ambitieux »*, se félicitait un des jurés. Un regret : pour la troisième année consécutive, et malgré une communication importante, aucun candidat ne s'est manifesté pour la catégorie PME. Comme le prévoit le règlement, les 2 000 euros prévus dans cette catégorie ont été redistribués parmi les autres candidats.

« Je pense qu'il est important que, dans la mesure du possible, chaque candidat reçoive un prix. Car la proactivité de nos citoyens doit être récompensée », indiquait Jacques Van Gompel qui a présidé le Jury. L'Echevin de la Propreté, M. Alain Eyenga, s'est quant à lui engagé à rencontrer les associations de commerçants et tous les relais afin de donner un nouveau coup de fouet, à l'avenir, à la catégorie PME. *« Il faut que cet appel à projet soit reconduit »*, insiste l'Echevin, soutenu à l'unanimité par la commission. *« Il faut également que les projets d'envergure plus large, courant sur plusieurs exercices, soient versés hors catégorie. Leur professionnalisme et leur engagement méritent un subside qui aille au-delà de l'idée de gagner un concours ! »*

Les gagnants des délibérations 2010 sont les suivants (leurs projets devront être concrétisés endéans septembre 2011) :

- **Nouvelle catégorie compostage :** Le **comité de quartier de Couillet-Amérique** a remporté les 1 500 euros du premier prix. En association avec Espace environnement, ils ont proposé la construction d'un silo de compostage collectif, accessible à tous les habitants des rue Pastur et de l'Amérique, afin de recycler leurs déchets ménagers organiques. Le compost permettra de fertiliser les bacs de culture parrainés par les enfants du quartier (école fondamentale proche). Les deux prix suivants ont été alloués à **l'IMP René Thône et au groupe scolaire La Bassée à Roux**. Celui-ci prévoit un compostage avec potager ainsi qu'une sensibilisation générale dans ce quartier où les nuisances environnementales sont fréquentes. Quant à l'IMP, elle prévoit un site de démonstration de compostage dépeignant les différentes techniques possibles.
- **Catégorie école :** Le premier prix à 1 500 euros a été délivré à **l'école communale mixte Germinal-Sart culpart**. Ce prix allie art, pédagogie et sensibilisation. Outre un jardin partagé, l'école composera une sculpture ludique pouvant recueillir les déchets que les enfants rejettent. Les deux prix suivants sont décernés à **l'asbl Sens-sas** et au **groupe scolaire La Bassée**, déjà primé en compostage. Sens-sas s'occupe de jeunes en décrochage scolaire et les motive à l'effort par des actions de sensibilisation, de propreté et d'environnement. Cette année, l'asbl souhaite construire des compartiments de tri et sensibiliser les écoles primaires, notamment en leur offrant des poubelles à placer à l'entrée.
- **Catégorie mobilisation citoyenne :** Le projet **« Propremy »** à Dampremy a reçu les 1 500 euros du premier prix. Chaque année depuis 2009, les nombreux bénévoles, tous ancrés dans leur quartier, retroussent leurs manches pour ramasser des centaines de kilos de déchets. Les deux autres prix vont à **Coucou les immondices**, bien connu dans le secteur et qui rassemble chaque année 1 000 bénévoles à Marchienne pour ramasser 30 tonnes de déchets, et au **projet commun de l'IMP René Thône et de l'IPSMa**, sur le plateau La Bruyère. Celui-ci prévoit une sensibilisation à large échelle des étudiants, professeurs et riverains par des paneaux, des journées de nettoyage, des ateliers éducatifs, la visite d'un centre de tri et l'installation de poubelles adaptées (liste non exhaustive).
- **Catégorie originalité :** Le premier prix est dévolu à **l'asbl Ener J-CAIJ** avec le projet « canettes in the basket » qui prévoit de garnir la rocade de Gilly (puis d'autre artères, selon les budgets) de paniers type paniers de basket surplombant les poubelles. Certains lecteurs ont déjà vu ces dispositifs sur certains autoroutes et restoroutes : le principe est que le passant (à pied, en voiture ou à vélo) puisse d'un geste rapide envoyer de loin ses déchets à la poubelle, grâce à l'effet entonnoir du filet. Le **comité de quartier de Lodelinsart ouest** trustera les deux autres prix avec son projet de propreté et de convivialité intergénérationnel.
- **La catégorie PME est dépourvue de candidat.** Les budgets sont donc redistribués entre trois candidats des autres catégories. **L'IPSMa** prend les 1 500 euros pour son projet d'éco-team et de prévision à long terme de mesures de plus en plus ambitieuses : sensibilisation, installation d'un tri des déchets, de chasses d'eau économiques, de lampes à détecteurs de mouvements… Les deux autres prix sont offerts à **Coucou les immondices et au projet commun IMP – IPSMa**, déjà primés en mobilisation citoyenne, ce qui porte les gains de ces deux candidats à 2x250 euros soit 500.

P. Si

Rendre les cimaises aux carolos

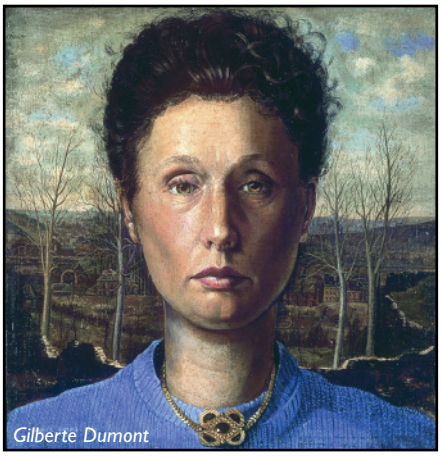
Gilberte Dumont

Si l'une des missions du Musée des Beaux-Arts est de mettre en lumière les œuvres des artistes locaux, elle est parfaitement rencontrée via la double exposition qui se tiendra du 26 novembre 2010 au 26 mars 2011. En effet, sous l'intitulé « Sculpter et peindre l'esprit des choses », c'est à 3 centenaires que le Musée rend hommage Alphonse Darville, Jean Ransy et Gilberte Dumont sont nés en 1910 et, tout au long de leurs carrières, sont restés attachés à notre région même si leur rayonnement a été bien plus large. L'autre exposition dévoile une donation de 38 tableaux signés Georges Vandenbosch, originaire de Gilly, offerte par la famille Pairon.

Elève de Victor Rousseau, **Alphonse Darville** fut, comme son professeur, épris de classicisme et d'Italie. Dans sa sculpture, la recherche du beau, de la pureté des formes, de l'équilibre primordial le conduit progressivement à une esthétique précise. Erudit, Darville transmet à travers ses œuvres une pensée inspirée des grandes civilisations, apaisante et teintée de spiritualité. Il reçoit le prix de Rome en 1935 et participe plus tard à la fondation du groupe « l'Art vivant au Pays de Charleroi ». Après la seconde guerre mondiale, il joue un rôle très important pour le développement de l'Académie des Beaux-Arts de la ville, qui porte aujourd'hui son nom et dont il assura la direction de 1946 à 1972. Plusieurs œuvres de Darville se trouvent à l'Hôtel de Ville de Charleroi, dont « Gloire et Paix » prévu dès le départ de la conception de l'édifice par l'architecte Joseph André.

Membre du groupe « l'Art vivant au Pays de Charleroi », **Gilberte Dumont** tend, à travers ses œuvres, à un réalisme magique aux descriptions minutieuses. Après une période de production intense, la participation à des expositions collectives en Allemagne entre 1942 et 1944 lui sera difficilement pardonnée et ce n'est finalement qu'en 1971 que le grand public redécouvrira son travail ainsi que celui de son époux. Dans la catalogue du Musée des Beaux-Arts (1999), on peut lire au côté d'un autoportrait de Gilberte Dumont (1949) : *« C'est le portrait d'une femme simple, d'origine carolorégienne qui nous dévisage, de ses yeux avides de peindre. « Je ne vis que pour cela » confie-t-elle à Geneviève Rousseau dans une interview « sauf à l'époque où j'élevais mes enfants »… Derrière son beau visage sévère et expressif, un paysage transfiguré s'étend à l'infini, et rassemble des fragments de mémoire et de souvenir, seule manière pour Gilberte Dumont de faire revivre le passé. »*

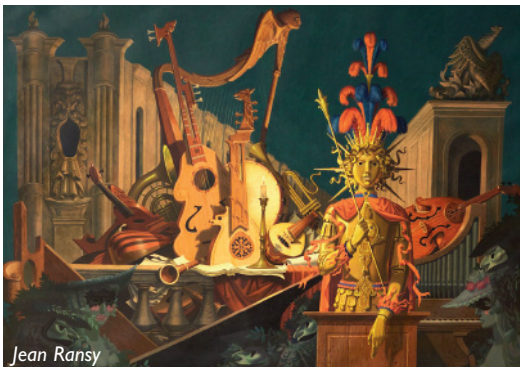
Jean Ransy

Jean Ransy se détache, lui, de ce réalisme magique pour s'adonner à un symbolisme allégorique pas si éloigné de celui d'un René Magritte. Jean Ransy s'inspire de l'œuvre de Giorgio de Chirico et de sa peinture dite « métaphysique ». Mais l'utilisation d'une palette de tons chauds, le développement d'une technique léchée à l'extrême contribuent à rendre moins inquiétante l'atmosphère de ses œuvres. Après avoir été prisonnier lors de la seconde guerre mondiale, Jean Ransy sera nommé professeur de dessin puis de peinture monumentale à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Il restera cependant fidèle à sa terre natale en dirigeant l'atelier de peinture de chevalet à l'Académie des Beaux-Arts de Charleroi.

Georges Vandebosch

Le fonds Pairon, auquel est consacrée la seconde exposition, a d'abord été légué par le colonel Pairon à son épouse, et ensuite à ses enfants. Eux-mêmes en ont ensuite fait don au Musée des Beaux-Arts, et c'est grâce à cette importante donation et à une rétrospective de son œuvre que le travail de **Georges Vandebosch** est remis en lumière plus de 20 ans après sa mort. Autodidacte venu à la peinture sur le tard, ce gillicien d'origine travailla d'arrache-pied, le plaisir de peindre étant devenu passion et clé vers de nouvelles découvertes. Peintre discret, acharné, secret et lucide, l'œuvre de Georges Vandebosch nous touche car on la sent proche de nous, exprimant à la fois le chemin parcouru et celui à défricher. ***PB***

Expositions accessibles du 26/11 au 26/03/11 au 1er étage du PBA, place du Manège 1 6000 Charleroi. Du mardi au vendredi de 9 à 17h, le samedi de 10 à 18h

Ouvert gratuitement le 1er dimanche du mois de 12 à 18h Fermé les dimanche, lundi et jours fériés.

Entrée 2,5 €, (1,5 € tarif réduit). Possibilité de visites guidées et activités pédagogiques et de visite combinée avec les coulisses du PBA. Infos et réservations : 071/86.11.34/35/36 Fax : 071/86.11.33 mba@charleroi.be www.charleroi-museum.org

Histoires d'école, écoles de l'histoire

Le patrimoine scolaire a rarement les honneurs des circuits de découverte. C'est pourtant l'objet de l'une des visites proposées par la Maison du Tourisme de Charleroi et menée par une bénévole passionnée.

Pour les nombreux élèves qui ont en ont arpenté les couloirs et usé les bancs, trouver un intérêt architectural et historique à l'Université au Travail, l'Athénée Solvay ou l'Institut Notre Dame peut sembler surprenant. Ce que l'on voit chaque jour perd forcément de l'intérêt à nos yeux. Pourtant, les murs de ces institutions scolaires recèlent parfois des perles et surtout, racontent des histoires ; celles de ceux qui les ont fréquenté et en filigrane, celle de Charleroi au cours des 150 dernières années.

Le campus de l'Université du travail est l'exemple parfait. Représentant 15% de l'ensemble du patrimoine de la Province de Hainaut (!), ses bâtiments s'égrènent pour former une sorte de ligne du temps architecturale. Le bâtiment Gramme, avec son superbe escalier de pierre monumental, son hall d'honneur avec les sculptures de Constantin Meunier et Jef Lambeaux, ses vitraux, ses grilles en ferronnerie et ses valves d'époque, a été construit à la gloire de l'éducation scientifique et technique. Il s'agissait d'y former les cohortes de techniciens nécessaires à notre industrie qui connaissait son âge d'or. Il n'abrite plus aujourd'hui que de trop rares étudiants qui ont eu la bonne idée d'embrasser la carrière d'ingénieur.

Face à lui et d'inspiration identique, le bâtiment Solvay (devenu B.P.S.22) fut terminé quelques années plus tard, juste à temps pour héberger une partie de l'exposition de 1911. Plus loin, le bâtiment Langlois terminé en 1935 évoque l'architecture « Mussolinienne » alors que l'internat baptisé « Vigie », construit dans les années 50, rappelle celle des pays du bloc soviétique.

En quittant l'Athénée Solvay par l'entrée du boulevard Devreux, on ne peut manquer les fresques murales qui surplombent le grand escalier. Elles illustrent la conception que les humanistes laïcs des années 30 avaient de l'éducation. En contant l'histoire du bâtiment édifié entre 1881 et 1887, la guide évoque en contrepoint les grandes étapes de l'enseignement en Belgique : l'école obligatoire, la guerre scolaire, la généralisation de la mixité, la concurrence des établissements,... Bref, l'Histoire.

Dans d'austères locaux de l'Institut Notre Dame, derrière une petite porte de la rue de Marcinelle par laquelle les élèves n'entrent plus, on découvre une classe aménagée dans ce qui était encore une chapelle voici quelques décennies. Les faux plafonds d'une fausse modernité cachent les beautés d'un lieu édifié au milieu du 19e siècle pour l'éducation des jeunes filles pauvres.

Des visites comme celle-là, l'historienne retraitée Béatrice Garny en dirige plusieurs chaque année en collaboration avec la Ville de Charleroi. Pour elle comme pour les membres du Cercle d'Histoire et d'archéologie qui le font également, il s'agit d'un travail militant : montrer aux Carolos et aux autres qui en doutent, que Charleroi n'est pas une ville sans passé. ***PDM***

Notre ville, en clip et sans clichés

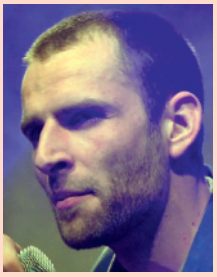

Son texte slamé constituait la carte blanche de notre numéro d'octobre. Manifeste d'une jeunesse que l'on croyait indifférente à l'image de sa région, elle est maintenant supportée par un clip qui lui donnera une toute autre diffusion.

Imprégnés de culture rap depuis plus de dix ans, *Mochélan* et ses amis du *collectif Poumon noir* n'en véhiculent pas les clichés érodés et risibles. Et quand ils le font, c'est en forçant la dose pour montrer par l'absurde que sous la casquette ou la capuche il y a une tête, et que dans les trainings, il y a des gens. Prouvant que l'on n'est pas dupes de nos clichés, ils en font la parodie dans *Street Tease*, complément idéal de *« Note ville »* qui reste au premier degré.

Réalisé sans grands moyens, avec le soutien de nombreuses personnes séduites par les textes et l'esprit de *Mochélan*, le clip n'en rajoute pas dans le pathos ou la dérision ; il fait simple et émouvant, dans la ligne du texte.

Comme Béatrice Garny (voir ci-dessus) qui consacre beaucoup de temps à préparer les visites du patrimoine carolorégien méconnu pour battre en brèche une réputation imméritée de ville sans passé, Mochélan écrit des textes positifs sur sa ville plutôt que des pamphlets caricaturaux sur la police et le fric des autres. Ca ne l'empêche pas de remettre en question notre modèle de société, mais sans nihilisme bas du front. Avec des arguments différents de l'historienne, il réalise auprès d'un autre public, un même travail de restauration : celui d'une fierté écorchée auprès des carolos et celui d'une image souillée auprès des autres. S'agissant de gens si différents, ça s'appelle une alliance objective. ***PDM***

Pour visionner le clip « Notre ville » et le vrai/faux reportage « Street Tease » : www.myspace.com/poumonoir ou www.pac-charleroi.be

En images

Le festival Livresse a pris un nouvel et beau tournant pour sa treizième édition. Pour la première fois, il se tenait du jeudi au samedi afin de pouvoir s'ouvrir aux écoles. Durant les deux premières journées, des étudiants venus notamment de l'Ipsma et de l'Athénée de Gilly ont pu débattre avec des auteurs tels que le chroniqueur de la RTBF Paul Hermant et l'auteur de BD libanais Mazen Kerbaj qui aura séduit pas mal de monde.

Le samedi, le public traditionnel a répondu présent pour d'autres débats autour de la thématique de l'engagement et la librairie éphémère a accueilli de nombreux clients. Le festival des littératures alternatives semble avoir trouvé un nouveau souffle au Vecteur. ***PDM***

Un funérarium de Gilly a pris des airs de la série *Dexter* plutôt que de *Six Feet Under* (qui ont un acteur en commun) à l'occasion de la 10ème édition du Symposium des Urgences de Charleroi qui avait choisi la médecine légale pour thème. En conclusion d'une journée qui s'est tenue au centre Temps Choisi, une simulation de scène de crime avec périmètre de sécurité constituait une première en Belgique à l'initiative des services des Urgences du Grand Hôpital de Charleroi et de la clinique Notre Dame de Grâce. Les intervenants médicaux ont ainsi pu se familiariser avec les techniques et moyens de protection utilisés en cas de mort suspecte. ***PDM***

« Parents, partenaires de l'éducation » est le nom de la vaste recherche-action menée depuis l'an dernier par la Ville de Charleroi et l'Université de Mons. Elle prône la collaboration entre l'école et la famille pour favoriser le développement des langages chez l'enfant de 3 à 6 ans. Cette année, le credo sera *« Charleroi : de la cité éducative à la Cité résiliente »*. Dans ce cadre, les écoles maternelles de Charleroi, tous réseaux confondus, ont ouvert leurs portes aux parents et à tous le samedi 23 octobre. Très attentifs à cette expérience qui ouvre des couloirs pédagogiques peu empruntés, des experts français, italiens, espagnols, portugais et canadiens étaient présents dans les dizaines d'écoles participant à l'opération. ***PDM***

Le pari osé et réussi de Michel Drygalski

Courir 6223 kilomètres en 165 jours. ! C'est l'exploit réalisé par Michel Drygalski. A 60 ans, le Carolo a réalisé une performance hors norme.

Former un triangle entre Charleroi, Saint Jacques de Compostelle et Rome en courant quotidiennement l'équivalent d'un marathon, laisse pantois. Les esprits chagrins argumenteront que son train de course est plutôt tortillard plutôt que TGV, mais Michel Drygalski ayant fait sienne la fable du lièvre et la tortue, cette performance mérite d'être épinglée d'autant qu'elle s'inscrivait dans une logique humanitaire… En l'occurrence, il prêcha la bonne parole là où il passait pour la plate-forme don d'organe. Et si c'est finalement là que résidaient les clés de son succès ?

Dans son discours d'accueil, le jour de l'arrivée à Charleroi du joggeur pèlerin, l'échevine des sports qualifiait Michel Drygalski de « héros du quotidien ». Ingrid Colicis voulait sans doute souligner la dimension humaine de l'exploit accessible à l'homme de la rue.

« C'était un défi osé mais mesuré car il était bien préparé »

Cependant, est-ce raisonnable d'un point de vue médical ? Nous avons posé la question aux docteurs Collart et Daune du CHU de Charleroi et de Charleroi Sport Santé, qui ont suivi et soutenu Michel dans la préparation de son exploit. *« Ce projet lui a occasionné d'énormes contraintes articulaires. Michel a d'ailleurs souffert de plusieurs tendinites. D'un point de vue mécanique, je dirais que c'était un défi osé mais mesuré car il était bien préparé »*, entame Manu Collart. Spécialiste en médecine sportive, le praticien compare Drygalski à un alpiniste : *« Peu importe la vitesse, l'important est d'arriver au sommet en restant à l'écoute de son corps »*. En négligeant le chrono, Michel Drygalski a évacué une contrainte importante. Et le Docteurr Collart de citer en exemple ce cyclo retraité qui parcourt 700 km en vélo chaque semaine. « Il roule 40,000 km par an, soit autant que les coureurs professionnels qu'il serait incapable de suivre en course. »

« Nous avions assuré le suivi cardio-vasculaire de Michel. Il n'y avait aucun risque », enchaîne Michel Daune. Elu Carolo de l'année en 2008, le cardiologue insiste la symbolique que revêt cet exploit. *« Au départ de Charleroi, Michel a traversé l'Europe. Un peu comme le font les organes que nous prélevons ici à Charleroi à la plate-forme de dons d'organes. C'est une image très positive qu'il a véhiculé. Et pour lui, le meilleur des dopants ».* **JDM**

Un air de fêtes à l'horizon

Alors que nous bouclons ces pages, les fêtes de fin d'année semblent encore tellement loin et pourtant… elles sont déjà en pleine préparation en centre ville.

En effet, comme de coutume, les chalets du **Village de Noël** s'installeront **place Charles II**. Créations artisanales, idées-cadeaux, produits de bouche… autant de découvertes ou de coups de cœur permis du **26 novembre au 26 décembre**. Pour cette édition, on notera une participation toute particulière des Climbias, avec des produits portant le sceau des gentilshommes verriers Iodelinsartois : figurines, boules de Noël, seaux à champagne en grès, boudin… Les visiteurs pourront déguster apéritif et champagne Climbia et découvrir la bière climbia. Les joyeux philanthropes ont également prévu plusieurs animations sur le village. Rappelons que le Village de Noël est une initiative de l'UCAC qui délègue son organisation pratique à la société Ramses. La convention avec cette dernière se termine cette année, l'occasion de profiter encore d'un certain type de village avant, vraisemblablement, une nouvelle dynamique pour 2011.

De nouvelle dynamique, il en est incontestablement question avec **l'opération « ma ville en fête »** organisée conjointement par l'échevinat des Affaires économiques d'Ornella Cencig et celui de l'Education de Latifa Gahouchi. Principe de « ma ville en fête » : confier la décoration d'arbres de Noël destinés à embellir nos rues aux élèves des écoles primaires du centre ville, situées à proximité des rues commerçantes. Petits bricolages, dessins ou autres… autant de moyens d'égayer la ville, de la rendre plus attractive, de lui donner une image plus jeune, colorée et dynamique. Les écoles déterminent le nombre de sapins auxquels elles veulent travailler, les rues dans lesquelles elles veulent qu'ils soient installés… et la Ville leur fournit tout le matériel de bricolage nécessaire. Une manière pour les élèves de s'approprier davantage les rues de la cité en démontrant leur imagination et leur savoir-faire, et en bénéficiant de l'apport pédagogique d'activités créatives. Ce sont ainsi les écoles communales de l'Alouette, du Nord, du Roton, de Bosquetville et Cobaux qui marqueront de leur empreinte artistique ces fêtes de fin d'année et les rues de Charleroi. Enfin, notons que les commerçants de l'UCAC ouvriront leurs magasins les dimanche **12 et 19/12** ainsi que le **2e dimanche de janvier,** et qu'exceptionnellement, de nombreux commerces de la ville haute seront également accessibles le 26/12 ! **PB**

"10 rendez-vous" "10 rendez-vous"

Droulers joue de l'air et du vent

Créée en 1996, *de l'air et du vent 2010* occupe une place centrale dans l'œuvre de Pierre Droulers, codirecteur de *Charleroi Danses* depuis 2005. La danse revient ici comme langue; le plaisir de voir les corps danser surgit comme une évidence. Dans cette pièce, le chorégraphe évacue tout discours sur la création et laisse le mouvement s'emparer du sens. Sans histoire, par les corps qui se soulèvent et raillent l'inertie. Pour les danseurs, il s'agit d'enraciner l'élévation, de décoller la terre, de rentrer profondément dans la légèreté et la véhémence de l'air. Quatorze ans plus tard, avec la collaboration du talentueux collectif Loge 22, Pierre Droulers ressent l'urgence de revenir à cette pièce.

Le mois décembre décidément sera celui des trois créateurs qui partagent la direction de Charleroi Danses avec « l'intendant » Vincent Thirion puisque les 12 et 11, c'est *Neige* de Michèle-Annne De Mey, créée lors de la dernière biennale qui sera jouée tandis que Thierry De Mey investira le B.P.S.22 avec sa dernière installation vidéo baptisée *Rémanences*.

De l'air et du vent – Les 3 et 4 décembre à 20h30 aux Ecuries, 65b boulevard Maynce à Charleroi – 10€ - 15€ - Infos et réservations: 071/31 12 12 – www.charleroi-danses.be

La revue du 100e: un siècle de théâtre wallon à Couillet

La FCWPH fête ses cette année son centième anniversaire. Affiliée à l'Union Culturelle Wallonne, cette dame d'un âge respectable a pour action la promotion des activités en langue wallonne et picarde. Concours littéraire, organisation de galas, concours « Wallonissime… », stages de formation pour comédiens, aide à la mise en scène ou au maquillage, les activités ne manquent pas.

Dernièrement, elle organisait un festival de théâtre pour jeunes à Mellet. Et avant d'accueillir la finale de la prochaine coupe du Roi, en mai prochain, elle propose son gala fédéral annuel. Cette revue écrite par Pol Bossart, Michel Meurée et Michel Robert, rassemblera des comédiens de plusieurs cercle dont ceux de Couillet, Mont-sur-Marchienne et Gilly

Les 11 décembre (19h30) et 12 décembre (15h) au centre culturel de Couillet - Infos: 0476/27 87 12

Semaine européenne de réduction des déchets: Charleroi participe!

La Ville et l'ICDI s'inscrivent dans la Semaine européenne de réduction des déchets. Trois de nos quartiers ont répondu à l'appel.

- Lundi 22 novembre: la régie de quartier et "Le Val d'heure" invitent (de 9 à 11 heures) tous les locataires à des animations sur la réduction des déchets. Comment diminuer ses dépenses en préservant l'environnement?
- Le mardi 23, dans le quartier de la place du Ballon (de 13 à 16 heures), des habitants du quartier invitent leurs voisins pour des animations à l'asbl Service social, rue Dewist.
- Le mercredi 24 à14h: goûter éco-citoyen à la cité du Moriat. Avec le soutien du Val d'Heure, de l'espace citoyen. Chocolat chaud, animations et jeux.
- Le jeudi 25 à 13h, retour à Jumet avec les relais de quartier et le CPAS pour un atelier éco-consommation sur l'odorat: concilier santé, économies et environnement

Informations: 071/600 499

Top Gym: Tous aux agrès!

Pour la 14e fois, le club du Gymnos se prépare à organiser son Top Gym. Cette année encore les meilleures juniores de la discipline, celles qui tenteront de briller lors des olympiades de Londres dans moins de deux ans, ont rendez-vous sur les agrès de la salle de La Garenne. Les grandes nations de la gymnastique seront présentes. Même la Russie, absente depuis plusieurs années y sera avec comme figure de proue, la vice-championne d'Europe Anastasia Sidorova.

Comme l'an dernier, le Gymnos permettra aux écoles d'assister aux entraînements du vendredi après-midi.

Top Gym - Concours individuel le samedi 27 novembre à 18h et épreuve par équipe le dimanche 28 à 15h30 - Droit d'entrée: 7€ (10€ pour 2 jours) – Infos: www.gymnos.be

En attendant Noël...

Petits et grands, grimpez gratuitement à bord des deux bus anglais et visitez à votre guise les différents arrêts magiques. De 11h à 17h, non-stop: associations, cinémas, bibliothèques, etc. vous invitent à participer à toute une série d'activités ludiques, didactiques et pédagogiques.

Le 11 décembre de 11 à 17h - Départ des bus: place Charles II – Infos: 071/41 62 17 – vito.pagano@charleoi.be

"10 rendez-vous" "10 rendez-vous" "10 rendez-vous"

Concile d'amour au PBA

L'action se situe en 1494, à la cour des Borgia. Sur terre, comme aujourd'hui : excès, débauche, luxures en tous genres. Là-haut, un Concile. Devant les égarements des hommes, Dieu, Marie et Jésus, décident de réagir et font appel au Diable pour punir les hommes par où ils ont péché. Et le Diable est au top de sa forme, il se surpasse, il crée. C'est lui le créateur maintenant, les autres sont fatigués…
L'auteur Oscar Panizza fut emprisonné pour avoir écrit cette pièce. C'est la version THEATRE 2000 que vous découvrirez ici : moderne, épurée, revue et corrigée par Bernard Gillard avec chansons et musiques. Une réalisation annoncée comme *« festive, sarcastique, lyrique et burlesque, avec de la provocation et de la volupté »* !

- *Du 26 novembre au 4 décembre à 20h30 et le dimanche 28 novembre à 16h au Studio Danses du Palais des Beaux-Arts) – 9€ ou 6€ (moins de 26 ans) – Infos et réservations : 071/45 01 12 – resa@theatre2000.be*

Inauguration d'un Relais de l'emploi à Marchienne-au-Pont

Le 15 décembre, le Relais de l'emploi Porte Ouest vous ouvre ses portes lors de sa journée inaugurale. Ce lieu d'accueil, d'information et de conseil sur toutes les questions liées à l'emploi, sera en fête. Le Forem et le CPAS, en collaboration avec les partenaires locaux, vous ont préparé un programme alléchant pour booster votre recherche d'emploi :

- Visite du Relais de l'emploi et rencontres avec ses conseillers.
- Ateliers thématiques : conseils pour un CV et une lettre de motivation en béton, se préparer à l'entretien d'embauche, le travail intérimaire ;
- Découverte du site Internet du Forem et des services de la MIREC.

Les enfants ne seront pas en reste puisque de nombreuses animations leur seront dédiées.

- *Le mercredi 15 décembre de 15h à 17h - Espace Citoyen - Relais de l'emploi Porte Ouest - rue de la Providence, 20 - 6030 Marchienne-au-Pont*

Le nouveau spectacle de Virgine Hocq au Comédie Centrale

Après 361 représentations de son précédent one woman show, « C'est tout moi », la drôle de grande brune (pas Laurence Bibot, l'autre !) sera au Comédie Centrale avec son tout nouveau spectacle avant de s'installer pour quelques mois sur la scène parisienne. On ne change pas une formule qui fait rire, elle continue d'y croquer des situations cocasses de la vie quotidienne avec une énergie rare.

- *Virginie Hocq - Du 25 au 29 novembre au Comédie Centrale, rue du Grand Central 33 à Charleroi – De 12,5€ (étudiants) à 25€ - Infos : 071/30 50 30*

Etoiles musicales offertes aux Carolos

La Communauté germanophone et la Communauté française célèbrent 25 ans de collaboration. Nos amis germanophones nous rendent à cette occasion une visite, avec le spectacle « Etoiles musicales » proposé gratuitement aux Carolos. Il vous emportera dans le monde de l'opéra et de la chanson française en passant par la comédie musicale et l'opérette. Les solistes Serge Bosch (ténor) et Fabienne Crutzen (piano) seront accompagnés par le groupe vocal S'Nanas et des artistes invités francophones et germanophones. Durant la pause, les spectateurs auront l'occasion de savourer de la pâtisserie typique de la région, surtout dégustée en hiver. Avant le concert, la Communauté germanophone se présentera sur le marché dominical aux abords de la Maison du Tourisme.

- *Dimanche 21 novembre à 16h au Palais des Beaux-Arts, place du Manège à Charleroi – Spectacle gratuit*

Le chanteur de Sharko tout seul à l'Ancre !

David Bartholomé ? L'artiste derrière Sharko. En congé de son groupe, cet Arlonais d'origine présente ses chansons sur un ton radicalement neuf. Sa prestation tient autant du tour de chant intimiste que de la véritable *stand-up comedy*… Des chansons « torturées » mêlées à un humour flirtant allègrement avec l'absurde : les ingrédients essentiels d'une surprenante rencontre avec cet auteur, chanteur, musicien et, sans aucun doute également, acteur de talent ! Entre concert intime et seul en scène à l'humour bien trempé, le leader de Sharko vous invite à redécouvrir son répertoire et sa personnalité.

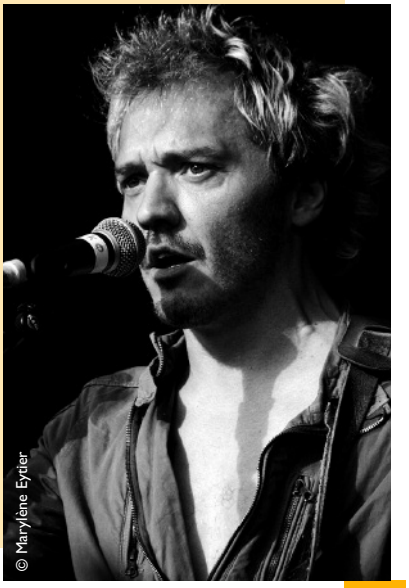
© Maryléne Eytier

- *David Bartholomé - jeudi 25 et vendredi 26 novembre à l'Ancre, rue de Montigny 122 à Charleroi – Infos : 071/31 40 76 – www.ancre.be*

Tribune d'expression

Tribune d'expression des groupes politiques démocratiques du Conseil communal

Regarder le passé pour préparer l'avenir !

Charnoy, Charles Roy, Boulevard Tirou, Ring R3, Métro, Phénix, rive gauche et demain ?

Au début était Charnoy, petit village de 350 âmes situé sur la rive gauche de la Sambre. En 1666, Castel Rodrigo, Gouverneur espagnol pose la première pierre de la forteresse appelée à défendre les frontières espagnoles qu'il appelle « Charles Roy ». Charleroi devient une cité militaire au centre de nombreux conflits. La forteresse espagnole est modifiée et la Ville-basse voit le jour. Une période de prospérité et de paix va transformer la cité en une ville commerciale et industrielle. Elle se déploie pour devenir une ville d'échanges et de circulation qui se voit enfin dotée d'un rôle administratif et judiciaire.

En 1867, Charleroi démantèle ses fortifications et redessine son urbanisme en créant de grands boulevards arborés afin de donner à la Ville un air de « grande métropole ». Dans les années 30, le vieux bras de la Sambre est remblayé et remplacé par le Boulevard Tirou, nouvelle artère dédiée à la circulation et au commerce. Dans les années 50, Charleroi voit la destruction de ses quartiers historiques au profit du développement économique et des besoins de circulation.

L'ère du « tout pour une mobilité rapide et efficace » est en route avec la construction des « autoroutes urbaines » qui devaient rendre possible l'accès rapide au cœur des grandes agglomérations, car *"il semble peu sensé de réduire les distances entre deux centres par la construction d'une autoroute, si en même temps il devient de plus en plus dur et de plus en plus long d'entrer et de sortir de ces centres."*

Long de six kilomètres, le petit ring de Charleroi est inauguré en 1975 et une règlementation étonnante est d'application : la ceinture n'est accessible qu'en sens contraire des aiguilles d'une montre.

Suite à la fusion des communes, notre Ville ne se concentre plus uniquement sur le centre-ville de Charleroi mais aussi sur ses 15 anciennes communes.

Cette évocation « historique » démontre que Charleroi, depuis sa création, ne cesse d'évoluer pour devenir cette métropole actuelle de 200.000 habitants. Demain, le centre-ville sera fortement modifié. La fermeture de la boucle du métro, les différents projets phénix de revitalisation (Porte des Arts, quais de Sambre, nouveau triangle, place de la Digue, rue de la Montagne, etc.), le projet rive gauche, le nouvel hôtel de police à la ville haute, la fermeture de l'hôpital civil, l'aménagement de l'ancienne caserne, l'édification de la cité administrative… sont des chantiers qui vont modifier radicalement la vie dans notre Métropole.

Malheureusement, la majorité actuelle ne prend pas la peine d'éclairer les habitants du centre-ville en leur donnant une vision complète et intégrée de ce que sera leur Charleroi de demain. La plupart de ces projets sont proposés au Collège et au Conseil communal, à la hussarde, sans aucune participation de la population.

Ecolo plaide pour que, dès demain, une vraie phase d'information se mette en place pour que les Carolos deviennent des acteurs éclairés de ces bouleversements avenirs.

Le groupe écolo

PS

Des nouveaux logements en centre-ville

Depuis quelques semaines, on peut remarquer la présence d'un chantier aux abords de l'hôtel de ville de Charleroi. Il s'agit des travaux de réhabilitation de l'îlot Dauphin délimité par les rues Dauphin, Neuve et Montal. Le projet consiste en la création de 14 logements et 4 rez commerciaux. Il s'agit d'un dossier d'Eric Massin, Echevin du Logement, réalisé dans le cadre du Plan d'ancrage communal de la Ville de Charleroi. C'est le premier grand coup de pelle donné en vue d'une rénovation d'envergure au coeur de Charleroi, en particulier à la Ville haute. Pour le groupe PS de la Ville de Charleroi, la réhabilitation de l'îlot Dauphin est véritablement un point de départ symbolique pour l'amélioration du cadre de vie des Carolos, notamment dans le centre-ville. C'est véritablement une opération pilote qui a plusieurs buts. Le premier est de démontrer que l'on peut faire revenir des habitants en centre-ville en créant un cadre de vie agréable. Ainsi, une cour intérieure verdoyante sera aménagée au coeur de l'îlot. Le second but est également de redonner une fonction de logement aux étages des commerces trop souvent laissés à l'abandon car souffrant de l'absence d'une entrée distincte. Par ailleurs dans le cadre du plan d'ancrage communal, il y a la création de 39 logements à la cité des Hamendes à Jumet par le Logis Moderne. Il y a également la construction finalisée de 30 logements par Versant Est à l'avenue de la Crèche à Montignies-sur-Sambre. Le logement est une des priorité majeure du groupe PS car les Carolos méritent tous d'avoir une vie décente sous un toit protecteur et dans un foyer confortable.

Le groupe Socialiste (PS)

MR Mouvement Réformateur

Mesures d'office: une belle impulsion

Parmi les missions qui incombent à Alain Eyenga, outre la propreté des lieux publics, on compte aussi le respect de la propreté sur les terrains privés.

Dernièrement, la ville a ainsi nettoyé un terrain appartenant à un propriétaire qui entreposait tous types de déchets sur son terrain, pour une somme de 17.749 € ttc.

La Ville va maintenant se retourner vers le propriétaire pour récupérer les montants engagés. Communément appelées mesures d'office, ce type d'actions vise en la mise en œuvre, par la ville de Charleroi, de moyens qui ne sont pas exécutés par les propriétaires de biens laissés à l'abandon, peu entretenus ou encore pollués.

Le Groupe MR dans son ensemble se félicite des mesures récemment déclenchées dans le cadre de l'assainissement de terrains privés.

Le MR se réjouit également de la volonté de rappeler à chacun les obligations auxquelles il est tenu. L'environnement de votre quartier mérite d'être préservé, par des mesures fortes émanant de la ville s'il le échet.

Le groupe MR et son Chef de file au Conseil Communal Philippe Sonnet tiennent aussi à mettre en exergue l'application de l'arsenal juridique à disposition dans le cadre des "mesures d'office" afin de faire respecter l'ensemble des réglementations en vigueur.

Le groupe Réformateur (MR)

Agenda

Voyez aussi nos 10 rendez-vous en pages 26-27.

EXPOSITIONS

➙ *28/11*
México: esperado/inesperado
B.P.S.22 - Boulevard Solvay, 22 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/27 29 71 - www.hainaut.be/culture/artsplastiques*

➙ *28/11*
La géothermie, une énergie à creuser
Le Bois du Cazier - Rue du Cazier, 80 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/88 08 56 - www.leboisducazier.be*

➙ *18/12*
Voyage autour de ma chambre d'Olivier Smolders
Mercredis et samedis de 14h à 18h et jeudis et vendredis de 12h à 17h. *Le Vecteur – rue de Marcinelle 30 - 6000 Charleroi. www.vecteur.be.*

➙ *19/12*
Pas si bêtes! 1001 cerveaux
Centre de Culture Scientifique (Campus de Parentville) - Rue de Villers, 227 – 6010 Couillet *Infos: 071/60 03 00 - www.ulb.ac.be/ccs*

➙ *16/01*
Be. welcome
Le Bois du Cazier - Rue du Cazier, 80 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/88 08 56 - www.leboisducazier.be*

➙ *16/01*
Musée de la Photographie
William Ropp, le sculpteur d'ombre - Roger Job: Turknanas, les premiers derniers hommes. Herman van den Boom, Arcadia Redesigned 2004-2005. Musée de la Photographie - Av. Paul Pastur, 11 – 6032 Mont-sur-Marchienne. *Infos: 071/43 58 10 - www.museephoto.be*

Du 20 au 28/11
L'automobile en miniatures
Centre culturel - Rue de Villers, 61 - Gerpinnes. *Infos: 071/50 11 64 - www.gerpinnes.tv*

Méli et vous

Vous souvenez-vous de Meli, le parc d'attraction d'Adinkerke? Le Royaume des abeilles, la sorcière, le géant, les flamands roses et les jets d'eau ? Trois générations de Belges sont venus en famille dans ce qui fut longtemps le seul parc d'attraction né du rêve d'un apiculteur Monsieur Albéric Florizoone.

Le Musée de la Photographie à Charleroi consacrera bientôt à Meli une exposition qui sera composée de photographies que vous y avez prises, ou vos parents, vos grands-parents. Il fait appel à vos souvenirs. Ouvrez vos albums et envoyez ces photographies qui vous seront retournées après avoir été exposées du 28 mai au 18 septembre 2011 et reproduites dans le catalogue de l'exposition. Envoyer au : *Musée de la Photographie - 11, Avenue Paul Pastur, 6032 Charleroi N'oubliez pas d'identifier vos envois et, si possible, de dater les photographies.*

Du 1 au 24/12
Thierry De Mey: Rémanences et autres pièces
B.P.S.22 - Boulevard Solvay, 22 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/27 29 71 - www.charleroi-danses.be*

THÉÂTRE / HUMOUR

➙ *21/11*

Appart Open, une pièce d'Eric Thomas
Infos et réservations: 071/30 50 30. Comédie Centrale de Charleroi – rue du Grand Central 33 – 6000 Charleroi. www.comediecentrale.com

➙ *27/11*
Panique à l'Hôtel de Ville
Espace Marignan – Bld Tirou 53 – 6000 Charleroi. *Infos et réservations: 071/31 22 51*

Le 12/11 et 10/12
Match d'Impro (Association Carolo d'Improvisation)
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

Le 13/11 – 18h30
Qui a volé l'orange? (Théâtre forum)
Théâtre de Poche - Rue du Fort, 70 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/53 91 71*

Du 18 au 28/11
Les liaisons dangereuses
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

Le 20/11 – 20h
Faisons un rêve, avec Pierre Arditi
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12*

Le 20 et 27/11 - 19h30 et le 21 et 28/11 – 16h
Adhémar
Centre Culturel de Gosselies - rue Haute n° 1. *Infos: 064/55.67.14 - avenir.gosselies@gmail.com. Paf: 6€ - Réduction: 4€ - pour enfants et pensionnés*

Du 23 au 26/11 – 20.30
Assoiffés
Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 25/11 – 20h
Michèle Bernier – Et pas une ride!
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 28/11
Hard copy
Le Petit Théâtre de la Ruelle (Molières et Mocassins) - Rue du Village – 6042 Lodelinsart. Infos: 0474/38 80 32

Du 30/11 au 11/12
Jeunes publics: Franz & André
Espace Marignan - Bd Tirou, 53 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 22 51 - www.espacemarignan.be*

Le 30/11 – 20h
Ayiti
Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

1/12 – 14h
Berthold Brecht revisité
Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.sambraisie.be*

Du 2 au 4/12 – 20h30
The living room
L'Ancre - Rue de Montigny, 122 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 40 79 - www.ancre.be*

Le 3 et 4/12 – 20h30
Sauve qui peut (pas mal comme titre)
Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 ou 071/31 40 79 - www.pba-eden.be ou www.ancre.be*

Le 5/12 – 16h et le 8/12 – 14.30
Jeunes publics: STIP
Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12*

Le 11 et 12/12 – 16h
Jeunes publics: Chagrin d'amour
Théâtre. Eden - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12*

Le 11/12 – 20h30 et le 12/12 – 16h
Jeunes publics: Carte blanche à la Cie Gare centrale (Théâtre d'objets)
Dans le cadre de La Chasse aux étoiles. L'Ancre - Rue de Montigny, 122 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 40 79 - www.ancre.be*

LYRIQUE

Le 13/11 – 20h et le 14/11 – 16h
Thérèse
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 4/12 – 20h
La Bohème
La Ruche Théâtre - Av. Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

MUSIQUES

13/11
Paillard'Academy (concours)
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

Le 16/11 – 12.30
Concert de midi: Duo Danel / Millet (programme: Bartok)
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

16/11
Concert Jazz Tour
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

18/11 – 20h
Renan Luce (chanson)
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

Le 19/11 – 20.30
Mamady Keïta & Sewa Kann (world)
La Ruche Théâtre - Avenue Meurée, 1 – 6001 Marcinelle. *Infos: 071/51 51 21 - www.laruchetheatre.be*

20/11 – 20h
The Jim Jones Revue (rock)
Eden (Brasserie) - Bd Bertrand, 1-3 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 20/11 – 20h
Angélique Giorgio, harpe et Jean-Pierre Fréché, luth
Centre culturel - Rue Pastur – 6020 Dampremy

Le 25 et 26/11 – 20.30
David Bartholomé unplugged (rock)
L'Ancre - Rue de Montigny, 122 – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 40 79 - www.ancre.be*

Le 26/11 – 20h
Dany Brillant – Salsa Tour
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 27/11 – 20h
Quatuor Danel
Académie de musique - Rue Adolphe Max, 13 – 6032 Mont-sur-Marchienne. *Infos: 071/43 07 81 - www.academie-musique-msm.be*

Le 27/11 – 20h
Tutti VoCelli
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

30/11 – 12.30
Concert de midi
Sextuor de l'ONB (programme: Mozart, Seiber, Beethoven). Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos: 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 05/12 – 15h
Choralia
4 chorales en concert et plus de 100 choristes! Centre Temps Choisi – 6060 Gilly. *Infos et réservations: 0474/47 05 71*

DANSE

Le 19 et 20/11 – 20h30
Humo Turbae
Les Ecuries - Bd Pierre Mayence, 65c – 6000 Charleroi. *Infos: 071/20 56 40 - www.charleroi-danses.be*

Le 04/12 – 19h30
Tango Ballet
Hommage à Jorge Lefebre. Centre Temps Choisi – Gilly. Infos et réservations: 0474/47 05 71

Retrouvez vos rendez-vous culturels sur le site www.charleroi.be, dans le magazine Latitude et www.sambraisie.be

Concours de nouvelles

L'ASBL Initiatives en Val de Sambre organise la seconde édition de son concours de nouvelles. Pour rendre une nouvelle fois hommage à notre région à travers une de ses caractéristiques essentielle, elle a choisi pour thème « charbon »
Les 3 auteurs qui démontreront le plus de style et d'originalité seront récompenses en mars. *Inscriptions et règlement disponible sur le site www.ivs-asbl.be ou par téléphone sur simple demande au 0495 / 57 09 61*

Le 10 et 11/12 – 20.30
Neige
Les Ecuries - Bd Pierre Mayence, 65c – 6000 Charleroi. *Infos : 071/20 56 40 - www.charleroi-danses.be*

CONFÉRENCES

Le 17/11 – 20h et le 27/11 - 15h
Exploration du Monde : Istanbul
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos : 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 19/11 – 19.30
Du côté de Pénélope. La femme et le mariage dans la Grèce ancienne
Par Odile Cavalier, Conservatrice du Musée Calvet - Avignon. Maison des Médecins - Rue du Parc, 45 – 6000 Charleroi. *Infos : 071/41 30 45 - www.alexandre-legrand.be*

Le 19/11(12h à 14h)
Les Midis de l'environnement
« les effets des dégradations de l'environnement sur la santé ». Orateur : Docteur Paulius. Maison de la presse - rue Tumelaire 15 – 6000 Charleroi

Le 20/11 – 10h
Faut-il culpabiliser face au plaisir ? (Philo Zen)
Avec Maître Lu Yun Ling, 7e Duan de Tai Chi Chuan et de Kung Fu Wushu. Théâtre de Poche - Rue du Fort, 70 – 6000 Charleroi. *Infos : 071/53 91 71*

Le 22/11 – 19h
Et si nos neurones se régénéraient ?
Par le Professeur Pierre Vanderhaeghen. CHU Vésale - Rue de Gozée, 706 – 6110 Montigny-le-Tilleul. *Infos : 071/60 03 00 - www.ulb.ac.be/ccs*

Le 26/11(12h à 14h)
Les Midis de l'environnement
« Préparer les réveillons avec des produits locaux ! » Orateur : Monsieur Tilman. Maison de la presse - rue Tumelaire 15 – 6000 Charleroi

Le 7/12 – 20h
Le pain, la bière et le pefsou en Egypte ancienne, par Marianne Michel
Salle Magnée - Boulevard Audent, 58 – 6000 Charleroi. *Infos : 071/47 43 22 - www.kheper.be*

Le 8/12 – 20h et le 11/12 – 15h
Exploration du Monde : le Brésil
Palais des Beaux-Arts - Place du Manège – 6000 Charleroi. *Infos : 071/31 12 12 - www.pba-eden.be*

Le 10/12 – 18.30
Et si nous discutions philosophie ?
Café philo. Centre d'Action Laïque - Rue de France, 31 – 6000 Charleroi. *Infos : 071/53 91 71*

Le 10/12 - 20h
Traditions de Noël en Slovaquie par Charles Bugan
Château de Monceau (salle Polyvalente). *Infos : 071/86 93 85 – 071/52 09 70*

ATELIERS

Le 20/11 - 10h30 et le 24/11 - 14h
Au fil des histoires
Bibliothèque de l'U.T. - Boulevard Roullier, 1 - Charleroi. *Infos : 071/53 14 90*

Du 20/11 au 18/12 - 10h
Ateliers d'écriture
Mon beau navire, ô ma mémoire. Bibliothèque de l'U.T. - Boulevard Roullier, 1 - Charleroi. *Infos : 071/36 73 70 ou 0497/32 74 61. www.ut.be/accueil.html*

Le 2/12 – 18.30
Atelier de lecture philosophique
Sur le thème de la justice. Centre d'Action Laïque - Rue de France, 31 - Charleroi. *Infos : 071/53 91 71*

VIE ASSOCIATIVE

Le 14/11 - 9h à 13h.
15e bourse d'échange de trains et accessoires
Organisée par le « Trains Miniatures de Charleroi ». Ecole de la cité Germinal - Rue circulaire, 27 - 6060 Gilly Soleilmont. *Renseignements et réservations : 071 /39 15 96 ou 0497/74 46 37 - email yves.souply@skynet.be*

Le 15/11 – 18h
Rencontres citoyennes (opération M.Q.J.V)
Centre Civique (salle des mariages) – rue Junius Massau 4 – Gosselies

Du 20 au 24/11 (11h à 21h)
Foyer des amies
Comme chaque année depuis 1929, le « foyer des amies » organise un Salon au profit des œuvres qu'il soutient au Palais des Expositions. Petite restauration – *Infos : 071/36 65 53*

Le 25/11 – 18h
Rencontres citoyennes (opération M.Q.J.V)
Centre Culturel – rue Ferrer 8 - Roux

SPORTS

Le 20/11 - 20h
RCSC – K Racing Genk

Le 04/12 - 20h30
Spirou Basket Charleroi – Voo Verviers-Pepinster
Spiroudôme – rue des Olympiades 2 – 6000 Charleroi. Infos : 071/20 60 40 – info@spiroubasket.com

Le 04/12 - 20h
RCSC – Cercle de Bruges KSV

Le 11/12- 20h30
Dauphines – VBC Zandhoven
Salle Ballens – rue Ferrer 24 – 6031 Monceau-sur-Sambre. www.dauphines.be

Le 11/12 - 20h30
Spirou Basket Charleroi – Stella Artois Leuven Bears
Spiroudôme – rue des Olympiades 2 – 6000 Charleroi. Infos : 071/20 60 40 – info@spiroubasket.com

Vous souhaitez annoncer vos événements dans notre agenda envoyez vos infos à Email : luc.daussaint@charleroi.be – Tél. : 071/86 66 25 - Fax : 071/86 66 24

Numéros utiles

URGENCES

Agence Prévention Sida	107
Appel Urgence	112
Child Focus	116 000
Croix Rouge	105
Ecoute-enfants	103
International GSM	112
Pompiers	**100**
Télé-Accueil (anonyme)	107
Urgence médicale	100
Urgence Police	**101**

DIVERS

Aéroport de Bruxelles Sud Charleroi call center	0902 0 2490
Alcooliques Anonymes	071 32 46 68
Aide Juridique - Maison de la Justice	071 23 04 20
Carolo contact drogues Charleroi	071 30 26 56
Carolo rue	071 30 37 39
Centre antipoisons	070 24 52 45
Centre de prévention du suicide	0800 32 123
Centre des brûlés	071 44 80 00
Centre de transfusion	071 53 29 99
Centre diapason Charleroi	071 30 18 11
Centre SIDA	071 92 54 11
Coupure d'énergie - Guichet de l'énergie	071 33 17 95
Croix rouge	071 32 09 50
I.C.D.I	0800 94 234
Resto du Cœur	071 32 11 72
Service de garde, médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires	071 33 33 33
Respect Seniors, A.P.A.M. (Association d'Aides aux Personnes Agées Maltraitées)	0800 30 330
S.R.P.A. de Charleroi	071 36 19 77 - 071 60 93 11
(service de garde après 18h)	071 47 11 99
Urgence sociale	071 32 12 12
Transition ASBL Gilly	071 48 95 08

SERVICES VILLE DE CHARLEROI

Bureau d'aide aux victimes	071 86 15 13
Centrale Police (heures de bureau)	**071 86 15 15**
Coordination drogue	071 86 15 27
Eclairage public 24H/24	071 86 39 94
La Maison Plurielle (violences conjugales)	071 94 73 31
Trait d'Union (violences familiales)	0487 88 66 88
Maison pour associations	071 53 91 53
Médiateur communal	0800 10 203 - 071 30 21 14
Médiation de quartier	071 28 60 90 - 0800 13 126
Numéro général	**071 86 00 00**
Services des quartiers	0800 13 126
S.O.S. pollution	071 86 93 07
S.O.S. propreté	0800 24 063
Violences conjugales	0800.300.30
Urbanisme	071 86 39 39

C.P.A.S.

Fonds mazout	071 50 40 30
Mediation de dettes C.P.A.S.	071 20 83 40
Numéro général	071 23 30 23
Référent Alzheimer	0493 26 26 39
Urgence sociale	071 32 12 12

SOCIETES DE LOGEMENT

La Carolorégienne	071 30 01 51
Le Foyer Marcinellois	071 36 81 12
Le Logis Moderne	071 23 97 30
Le Val d'Heure	071 29 87 70
Le Versant Est	071 27 67 50

Notre Ville n'est pas une poubelle !

Ville de Charleroi

Il est **strictement interdit de déposer** sur la voie publique ou sur terrain privé, des déchets, sous peine d'amende administrative de **250** €.

(Articles108 et 109 du Règlement Général de Police).